

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 16ème année
 www.carrefourdalgerie.com **D'ALGERIE**

N°4829 - MERCREDI 02 AOUT 2017 - 15 DA - Edition Nationale

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

CONTACTEZ

LE CARREFOUR D'ALGERIE AU

041 29 17 89 - 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93
 ou par email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

INCENDIE DE FORÊT À MAËLLA (BOUIRA)

30 VICTIMES ET 12 HABITATIONS ENDOMMAGÉES

Des Algériens sont sous le choc après la recrudescence des risques d'incendies de forêt qui accaparent encore l'actualité et les bulletins de météorologie et de presse. Du jamais vu dans les annales. L'«épidémie» de la chaleur qui sévit sur le territoire national, a fait réagir plusieurs ministères et secteurs. Pour la première fois, une «enquête» est ouverte sur ce «phénomène» à l'échelle nationale. Un phénomène qui menace aussi d'autres pays comme l'Espagne.

Lire en page 03



AUGMENTATION CONSIDÉRABLE DES DÉCHETS MÉNAGERS CET ÉTÉ À ORAN

LES CENTRES D'ENFOUISSEMENT NE SUFFISENT PLUS

Durant cette saison estivale, le volume des déchets ménagers augmente constamment, a-t-on appris auprès des responsables concernés, ce qui entraîne l'apparition de nouvelles décharges sauvages. Déjà, la wilaya d'Oran est l'une des villes les plus polluées d'Algérie et on ne compte pas moins une trentaine de décharges où sont quotidiennement déversées près de 1500 tonnes de déchets solides dont la moitié est produite par la seule commune du chef-lieu. Bien que le programme de mise en place des bennes dans les quartiers à forte concentration urbaine ait, quelque peu, pu apporter un plus, le problème de gestion de ces déchets demeure un grand souci pour les autorités locales.

Lire en page 07

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

**Identification des 08 terroristes
 neutralisés à Tipaza**

R05

UNE COMMISSION MINISTÉRIELLE EST DÉJÀ SUR PLACE

**28 cas de brucellose
 humaine à Bouira**

R05

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

**52 MORTS ET PLUS DE 1.900
 BLESSÉS SUR LES ROUTES
 EN UNE SEMAINE**

Lire en page 05

Electricité

Nouveau pic de consommation enregistré dimanche

La consommation nationale en énergie électrique a enregistré dimanche un nouveau record suite à la hausse des températures, a indiqué lundi Sonelgaz dans un communiqué. L'opérateur du système électrique a enregistré ce record de puissance électrique le dimanche 30 juillet à 15h, qui a atteint 13.881 Mw, soit une hausse de 8,1% par rapport au pic de l'année 2016

qui avait atteint le 1er août une puissance de 12.839 Mw, précise le communiqué. Rappelant que la consommation électrique est fortement liée à la hausse des températures, Sonelgaz prévoit de nouvelles pointes de consommation durant cet été. A ce propos, elle réitère aux consommateurs de modérer la consommation de l'énergie électrique, particulièrement entre 13h00 et 16h00 et entre 20h et 23h.

Messahel transmet un message d'estime et de fraternité du président Bouteflika au Roi Selmane Ben Abdelaziz

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a été reçu lundi à Djeddah par le Prince héritier de l'Arabie Saoudite, Mohamed Ben Selmane Ben Abdelaziz, auquel il a transmis un message d'estime et de fraternité du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, adressé au Roi Selmane Ben Abdelaziz, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. M. Messahel a également transmis à Mohamed Ben Selmane Ben Abdelaziz un message du Président de la République pour lui renouveler ses félicitations à la suite de sa désignation en tant que Prince héritier. A cette occasion, M. Messahel a fait "une présentation des entretiens qu'il a eus, hier (dimanche) avec son homologue Adel Al-Jubeir et qui ont porté essentiellement sur les situations de crises et de conflits dans le monde arabe, notamment en Libye, en Syrie, au Yémen et dans le Golfe, ainsi que les défis du terrorisme et de l'extrémisme violent auxquels font face les Etats arabes et qui requièrent une action coordonnée et concertée", souligne le communiqué. "Le Prince héritier a remercié le Ministre pour le message de Monsieur le Président de la République et l'a, à son tour, chargé de faire part de ses sentiments de considération et de fraternité et ses vœux de progrès au peuple algérien", lit-on dans le communiqué qui précise que

"le Prince héritier s'est félicité de la qualité de la relation qui lie l'Algérie et l'Arabie Saoudite et a exprimé sa disponibilité à renforcer cette relation à travers le développement des échanges commerciaux et des investissements dans tous les domaines en vue de conférer à cette relation un caractère d'exception". L'entretien s'est déroulé en présence du ministre saoudien des Affaires étrangères Adel Al-Jubeir, selon la même source.

Algérie Télécom

Le numéro 12 pour la prise en charge des doléances de ses clients

Algérie Télécom a lancé le numéro 12 pour la prise en charge des doléances de ses clients, a indiqué mardi un communiqué de cette entreprise publique. Ce numéro mis en service à l'échelle nationale, "permet aux clients d'exprimer leurs attentes et préoccupations directement au niveau du centre d'appels d'Algérie Télécom, où sont prises en charge les doléances", indique la même source. Ce numéro joignable à partir du fixe et de n'importe quelle ligne mobile, est opérationnel 7j/7, de 8h à minuit, conclut le communiqué.

Registres du commerce

Le délai du dépôt des comptes sociaux prorogé au 30 septembre

Le délai du dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2016 des sociétés commerciales dotées de la personnalité morale a été reporté au 30 septembre 2017 au lieu du 31 juillet, a indiqué lundi le Centre national du registre de commerce (CNRC) dans un communiqué. Le CNRC rappelle que les sociétés concernées par cette procédure sont les Sociétés par action (SPA), les Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les Sociétés à responsabilité limitée (SARL), les Sociétés en nom collectif (SNC) et les Sociétés en commandite simple (SCS). Le dépôt des

comptes s'effectue au niveau des antennes locales du CNRC, implantées au niveau de chaque wilaya suivant le lieu d'implantation du siège social de la société concernée par le dépôt, précise la même source. Selon le CNRC, les sociétés depositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur dont notamment l'inscription au fichier national des fraudeurs. Pour rappel, le nombre global d'entreprises inscrites au registre de commerce s'élevait à 172.857 sociétés à la fin 2016 dont 16.202 nouvelles entités.

Guitouni reçoit le vice-président de la BAD

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a reçu lundi à Alger le vice-président de la Banque africaine de développement (BAD), chargé de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte, Amadou Hott, avec qui il a discuté de la coopération énergétique, a indiqué mardi le ministère dans un communiqué. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur le renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et la BAD dans le domaine de l'énergie, note la même source. Pour sa part, M. Hott s'est dit "très satisfait" de la coopération avec l'Algérie, tout en exprimant la disponibilité de cette banque régionale à accompagner le groupe Sonelgaz dans la mise en oeuvre de son plan d'investissement et d'apporter une assistance technique pour la mise en oeuvre du plan d'action du gouvernement en matière d'énergie, notamment dans les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique, ajoute le communiqué. Pour rappel, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a également reçu la délégation de la BAD conduite par M. Hott. Les entretiens ont porté sur l'évolution de la situation économique et financière de l'Algérie ainsi que sur les perspectives de coopération avec la BAD dans le domaine de l'électricité et de l'énergie renouvelable. Au cours de cette rencontre, MM. Raouya et Hott ont aussi discuté des moyens de renforcer le partenariat avec cette institution financière africaine, notamment en matière d'appui et d'accompagnement dans le domaine de l'efficacité énergétique et pour l'intervention du groupe Sonelgaz sur les marchés africains.

Djezzy vous accompagne pendant vos vacances et lance l'offre «Touriste»

Pour bien passer l'été en Algérie, Djezzy annonce le lancement de son offre «Touriste» conçue spécialement pour les visiteurs et les immigrants qui se rendent au pays durant la saison estivale. En effet, cette nouvelle offre met à la disposition des clients de l'internet et des appels vers les opérateurs locaux au prix standard ainsi qu'une tarification avantageuse de 10 DA la minute vers l'international (France, Italie, Canada, USA, Espagne et Belgique). Le prix de souscription à l'offre est de 2000

DA. Pour ce prix le client bénéficiera de 2000 DA de crédit valable en communications locales et SMS, de 150 minutes de communications vers l'international fixe et mobile (en France, Italie, Canada, USA, Espagne et Belgique) et de 3 GO d'internet. Le tout valable pendant 30 jours. L'offre Touriste est valable jusqu'au 30 septembre prochain. Avec Djezzy, leader des Technologies de communication numériques, l'abonné a la liberté de communiquer sur le meilleur réseau et de profiter paisiblement de son séjour en Algérie.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN - 11ÈME ANNÉE
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 29 69 76 / Fax: 041 29 17 89

Fondateur, Gérant
et Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél: 023 70 91 04

Fax: 023 70 91 46

Impression Oust
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN
Impression Centre: SIA
Diffusion Oust: Le Carrefour d'Algérie
ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28
ANEP ORAN

Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: www.carrefouralgerie.com
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits
et les photos remis au journal
ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Incendie de forêt à Maïlla (Bouira)

30 victimes et 12 habitations endommagées

Cela arrive au moment où, dans le pays, des pluies torrentielles menacent certaines régions comme Adrar. Ce dérèglement climatique n'est pas sans interpellé certaines analyses sur ce que sera la météo dans les prochaines années du moins à l'orée 2025. Cependant, à propos du phénomène transcendant de la chaleur et ses effets directs, les Algériens retiendront, du moins jusqu'à la prochaine saison, cette vague de chaleur humide et suffocante ainsi que de son impact immédiat sur les tapis vert et végétal à travers le territoire national. Il faut, tout de même, reconnaître que les directions de conservation de forêts dans certaines wilayas touchées par le phénomène se sont déployées sur le terrain et ont appelé leurs citoyens à adopter certaines mesures préventives contre les effets de la chaleur inhérente régnante et les risques d'incendie de forêt ainsi que de contribuer aux efforts déployés par les hommes à l'uniforme vert. Il n'est pas inutile de rappeler à ce titre, la perte, il y a deux

ans d'un responsable des forêts d'Oran lors de l'extinction d'un incendie de forêt à El Ançor. Une façon de rendre hommage à ces hommes qui sacrifient leur vie pour que vivent d'autres. Ceci dit, le dernier incendie de forêt en date est celui qui a endommagé dans la nuit de lundi à mardi une douzaine de maisons dans la commune montagnaise de Maïlla (Ouest Bouira). Cet incendie a causé des brûlures ainsi que des asphyxies à une trentaine de personnes, a-t-on constaté sur place. Le feu s'est déclaré lundi après-midi près des villages Bouguezzine et Laghoual, relevant de la municipalité forestière et montagnaise de Maïlla, située sur les hauteurs de Lakhdaria, à l'Ouest de Bouira. Atteintes par le vent, les flammes ont atteint ces deux villages vers 20 heures, endommageant une dizaine de maisons et causant des brûlures et des asphyxies à une trentaine de personnes. Les personnes touchées ont été évacuées à l'hôpital de Lakhdaria, selon les services de la protection civile de Lakhdaria. "Toutes

les personnes touchées ont quitté l'hôpital, excepté une femme ayant subi des brûlures de troisième degré. Cette dernière a été évacuée vers l'hôpital de Douéra pour recevoir les soins nécessaires", ont-ils expliqué sur place. Les flammes ont sérieusement touché une douzaine d'habitations et causant la perte d'une quinzaine de têtes ovines, deux têtes bovines ainsi que trois ânes. Quatre voitures ont été également endommagées par les flammes, a-t-on constaté sur place. Mardi matin, le feu a été éteint après l'intervention des unités de la protection civile. Une colonne mobile était toujours sur place, a-t-on constaté. "Les services concernés tentaient d'établir le bilan", a pour sa part expliqué le chargé de la communication de la direction de la protection civile de Bouira, le capitaine Rahmani Raouf. Les habitants de Bouguezzine et Laghoual ont vécu une nuit infernale et les dégâts auraient été plus lourds sans l'intervention des brigades de la protection civile, a indiqué un des habitants du village. **B.Habib**

Point de Vue

Par B. Abdelkader

Tebboune réussirait-il ses « purges » ?

A bien regarder le nouveau gouvernement et sa tête le Premier ministre Tebboune, l'on constate à première vue que l'homme est résolu à pratiquer des « purges » dans les différents secteurs où la mafia aurait réussi à y mettre la main. L'on a leurré les Algériens comme quoi, on est en train de faire de la construction automobile, alors finalement, il s'est avéré, plus tard que ce n'est que du bluff. Maintenant le Premier ministre est décidé que l'Etat ait un droit de regard, sur ce qui se passe dans ces obscurs ateliers. Donc, il faut, soit faire de l'industrie automobile de façon sérieuse et selon les normes ou bien fermer ces ateliers factices se faisant passer pour des ateliers. Pour ce faire, Tebboune a préféré commencer par le commencement : le cahier de charges... dans ce dernier, l'on compte évidemment à apporter quelques modifications sur l'aspect réglementaire et juridique. Chose qui va démontrer que les pseudo-industriels automobiles jouaient bien leur jeu et à leur guise, avec les textes et les règlements. Après, les changements décidés qui vont y être apportés, les réalisations des chaînes industrielles de montage de véhicules vont devenir de vrais fleurons de l'industrie nationale, ajoutant un plus à l'économie, à la maîtrise de la technologie et socialement à la création des postes d'emploi pour nos jeunes diplômés. La sous-traitance ira elle-même, apporter plus que les ateliers eux-mêmes. Puisque des entreprises et des établissements des services annexes vont de facto être créés. Telles que la restauration, les transports etc.... Ce sont des choses bonnes à entendre ou à rêver, mais seulement...seulement, il faut beaucoup de sérieux, en vue de faire appliquer les lois et les règlements. Nous savons, d'expérience, que rien ne saurait être réalisé sans une dose de sérieux à chaque pas à faire. C'est justement cette cécité politique et ce manque de sérieux, qui sont derrière « l'auto sabotage » pratiqué, malheureusement avec préméditation, contre le grand tissu industriel réalisé à l'époque dite du socialisme. Et, je tiens à préciser, non sans regrets, le fameux complexe industriel sidérurgique d'El Hadjar. Cette rupture avec un capital expériences important et une tradition industrielle qui était en train de s'enrichir avec le temps, nous ramène maintenant au point de départ. Malgré cela, il y a certains parmi nous qui font partie de nous. Ils nous trichent, en nous faisant prendre des vessies pour des lanternes. Le nouveau Premier ministre et depuis son ascension au « trône » du Premier ministre, donne l'air qu'il est résolu à faire quelques chose, comme par exemple à assainir certains secteurs dont la mafia s'est accaparée au grand jour. **alkaderdz62@yahoo.fr**

Ressortissants nigériens en situation irrégulière

Reprise des opérations de rapatriement



Les autorités algériennes ont décidé, en étroite coordination avec leurs homologues nigériennes, de la reprise, à compter du 1er août 2017 (hier ndr), des opérations de rapatriement de ressortissants nigériens en situation irrégulière en Algérie, a annoncé mardi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. "Dans l'objectif de mieux faire face au phénomène de l'immigration irrégulière et lutter contre les réseaux de la traite des personnes, les autorités algériennes ont décidé, en étroite coordination avec leurs homologues nigériennes, de la reprise, à

compter du 1er août 2017, des opérations de rapatriement de ressortissants nigériens en situation irrégulière en Algérie", a indiqué M. Benali Cherif dans une déclaration à l'APS. Il a précisé que ces opérations "s'intègrent dans le cadre d'une série de mesures prises par le gouvernement algérien en vue de renforcer la coopération avec les pays de l'Afrique subsaharienne, notamment le Niger et le Mali, à l'effet de juguler les flux migratoires irréguliers auxquels notre pays se trouve confronté". Pour ce faire, "un dispositif associant tous les secteurs et acteurs concernés dont le Croissant rouge algérien, a été mis

en place en vue de permettre la mise en œuvre des opérations de rapatriement dans les meilleures conditions possibles et dans le strict respect de la dignité et des droits humains, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie en la matière", a relevé le porte-parole du MAE. Dans ce cadre, les autorités algériennes "ont veillé à ce que les opérations de rapatriement s'effectuent, tout au long de ses différentes étapes, dans des conditions optimales de confort et de sécurité", a-t-il souligné, ajoutant que "le dispositif ainsi mis en place, est dûment complété par une prise en charge médicale et psychologique".

Commerce des boissons

Les mesures proposées sur la facturation et la marge bénéficiaire évoquée à Alger

Le ministre de Commerce, Ahmed Abdelhafid Sassi, a reçu mardi à Alger le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), Ali Hamani, avec lequel il a évoqué les nouvelles mesures proposées relatives à la facturation et à la définition de la marge bénéficiaire, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des consultations entre le ministère et les différents acteurs et professionnels du sec-

teur, a mis l'accent sur plusieurs propositions qui concernent les producteurs, les grossistes, les détaillants et les distributeurs en matière de facturation ainsi que la marge bénéficiaire. M. Sassi a indiqué que son département ministériel tendait à travers ces mesures à lutter contre le marché parallèle pour l'éradiquer par la suite tout en imposant aux commerçants un cadre réglementaire capable d'assurer des transactions transparentes et permettant de suivre la

chaîne de commercialisation des produits exposés à la vente du producteur au consommateur, ce qui facilitera les opérations de contrôle et la lutte contre la fraude. "Ces efforts visent à servir le consommateur et lui garantir son droit d'avoir des produits de qualité selon les normes internationales tout en assurant le droit de l'Etat à l'impôt, sans nuire au produit ni au commerçant qui représente la pièce maîtresse dans le cycle des transactions commerciales", ajoute le

ministre. Une réunion est prévue en début de septembre entre les professionnels et les cadres du secteur avec la participation d'autres secteurs concernés par ce dossier, précise le communiqué. Pour sa part, M. Hamani a exprimé ses remerciements pour ces initiatives interactives qui traduisent une véritable volonté de promouvoir le secteur du Commerce et l'économie nationale, indique le communiqué.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Immobilisme partisan!

Les partis politiques sont en vacance. Ils ne se prononcent pas sur les questions d'actualité. Ils sont absents de la vie politique. Ils ont perdu la tradition de rester sur le qui-vive et de répondre aux questionnements du citoyen. C'est le même constat tant pour les partis du sérail que ceux de l'opposition. Même sur le plan local, ils sont en vacance malgré le problème dans certaines localités où les populations s'expriment en investissant la rue. Or, les partis auraient dû alerter les autorités et cela avant qu'il y ait émeute ou manifestation. C'est dire que les partis sont restés encore dans le « classique » ne pouvant pas s'adapter aux nouvelles modes d'expression et de dialogue. Les réseaux sociaux les ont comme « dénués » et montrés à leur vraie valeur et/ou image. Les réseaux sociaux ont comme tué le parti sur le plan local où les directions locales ne réagissent pas aux problèmes du vécu du citoyen comme les coupures d'eau et d'électricité ou autres. Les partis ne sont pas arrivés à se moderniser et à moderniser leurs idées de lutte de proximité et d'expression. Ils sont restés des corps sans âme. Les partis dits proches du pouvoir sont carrément « absents » des luttes citoyennes que ce soit sur le plan culturel ou social. Ils sont à la traîne et se sont décrédibilisés devant le citoyen par leur « mutisme ». En effet, les partis d'opposition n'arrivent pas à mener un travail de proximité dans les quartiers à cause des contraintes administratives et autres. Aujourd'hui, il est difficile pour les activistes de créer une association culturelle ou sociale. Cet immobilisme a « tué » le contre-pouvoir. Ce qui arrange directement ou indirectement les partis proches du pouvoir pour rafler la mise lors des élections, tout en profitant de l'importante abstention. L'abstention est une réaction à une conduite politique de la classe politique et du pouvoir qui a fermé le jeu politique. Aujourd'hui avec la crise, il faut revoir cette mentalité et permettre ainsi aux forces vives de l'opposition de s'impliquer. A défaut, la crise sera exploitée par les intégristes et extrémistes de tout bord si l'on continue à marginaliser les Démocrates.

Industrie

Vers la révision des mesures fiscales du dispositif SKD-CKD

Le ministère de l'Industrie et des mines va revoir en profondeur la politique des avantages fiscaux accordés dans le cadre du dispositif SKD/CKD, après avoir constaté « plusieurs dysfonctionnements » depuis sa mise en œuvre en 2000, a indiqué lundi le ministre dans un communiqué. Sur la base d'une étude réalisée par son département ministériel, le ministre de l'Industrie et des mines, M. Mahdjoub Bedda, a jugé « urgent de revoir en profondeur la politique des avantages fiscaux accordés dans le cadre du dispositif SKD/CKD, qui a non seulement diminué les recettes budgétaires de l'Etat mais aussi les réserves de change, sans atteindre les objectifs prévus », signale le ministère. Le SKD/CKD est un régime préférentiel d'avantages fiscaux accordés au moment de l'importation d'un produit démonté et composé de sous-ensembles (SKD) ou d'un produit complètement démonté (CKD). Actuellement, quelques 60 opérateurs économiques émergent au dispositif SKD/CKD pour 20.000 emplois, note la même source. Il est relevé, en outre, que le taux d'intégration moyen ne dépasse pas 20% hors filière automobile, tandis que le taux de couverture du marché se situe entre 35% et 40%. « Je tiens à préciser d'abord que l'intégration n'est pas une fin en soi. Elle n'a de sens que si elle contribue à l'amélioration de la compétitivité des entreprises », souligne M. Bedda cité par le communiqué. A l'origine, ce dispositif a été mis en place pour développer une base industrielle dans diverses



filiales de production (électronique, électroménager et mécanique), développer la production et la sous-traitance nationale, encourager les opérateurs économiques à élever les niveaux d'intégration et créer de l'emploi. Selon cette étude, le manque à gagner pour le Trésor public dû à l'application de ce régime était évalué à plus de 40 milliards de DA pour l'année 2016 et à plus de 27 milliards de DA pour l'année 2015. Rien que pour les cinq premiers mois de l'année en cours, ce manque à gagner en matière de droits de douanes a atteint plus de 20 milliards de DA. Pour M. Bedda, à l'inverse de ce qui était attendu du dispositif SKD/CKD, les importations en termes de valeurs de kits d'assemblage et de montage n'ont cessé d'augmenter durant ces trois dernières années pour atteindre près de 2 milliards de dollars en 2016, contre plus de 1,42 milliard de dollars en 2015 et plus de 851 millions de dollars en 2014. Pour les cinq premiers mois de cette année, ce chiffre a déjà dépassé un (1) milliard de dollars. Même si ce régime est destiné à substituer aux importations, ces filières (automobile, électroménager) font recours incessant à la devise, relève encore le ministère. En contrepartie, ce dispositif a été instauré, également, pour contribuer à améliorer aussi bien la compétitivité industrielle que l'exportation. Mais cet objectif n'a pas été atteint, poursuit le communiqué. En effet, les exportations sont restées quasi-nulles avec des montants ne dépassant pas les 45.019 dollars en 2014, 69.239 dollars en 2015 et 314.185 dollars en 2014. Pour les cinq premiers mois de 2017, ce montant est estimé à 146.922 dollars. En matière de création d'emploi, la contribution de cette filière était très faible. A titre d'illustration, le manque à gagner au Trésor public pour 2016 équivalait à la création de 70.000 postes d'emploi à raison de 50.000 DA/personne. Sur le plan fiscal, des incohérences de taux de droits de douane sont constatées. Ainsi, la majorité des produits importés dans le cadre du dispositif SKD sont taxés au même titre que le produit fini. A cet effet, la définition d'un principe de taxation douanière graduelle prenant en compte le mode de

présentation du produit (produit en CKD, produit en SKD, produit fini) est utile et nécessaire à l'effet d'encourager les industries de montage et défavoriser l'importation du produit fini. En ce qui concerne la filière automobile à elle seule, le manque à gagner pour le Trésor public dû à l'importation des collections destinées à l'activité de montage de véhicules (SKD), exonérée de droits de douanes en vertu des dispositions de la loi de Finances 2010, a atteint 13 milliards de DA en 2016 et 6,82 milliards de DA en 2015. Ce chiffre est de 8,24 milliards de DA pour les cinq premiers mois de l'année en cours. Les importations de collections SKD destinées à la filière de l'industrie mécanique (tracteurs, bus, véhicules de tourisme et véhicules de transport de marchandises) ont atteint plus de 473 millions de dollars en 2016 contre plus de 81 millions de dollars en 2015. Durant les cinq premiers mois de 2017, ces importations se sont élevées à plus de 815 millions de dollars. Pour les véhicules de tourisme, les importations des kits d'assemblage ont dépassé 277 millions de dollars en 2016 contre plus de 27 millions de dollars en 2015. Dans ce cadre, le ministère a constaté que les prix sortie usine étaient relativement élevés malgré les avantages fiscaux accordés, c'est pourquoi l'octroi et le renouvellement des autorisations seront subordonnés à la question des prix des véhicules, avise le ministère. Sur la base de cette étude, le ministère de l'Industrie et des mines a préconisé une série de recommandations consistant notamment en l'instauration de conditions d'accès au dispositif CKD/SKD qui portent essentiellement sur l'investissement et la création d'emploi. Il a également proposé de limiter la durée des avantages fiscaux, accordés actuellement pour une durée indéterminée, et surtout de subordonner le renouvellement aux avantages du régime SKD/CKD à l'exportation d'une partie de la production. L'étude en question fait ressortir qu'il est indispensable de mettre en place un mécanisme de suivi et de contrôle multi-sectoriel composé des ministères de l'Industrie et des Finances (Douanes et Impôts).

Tayeb Louh annonce

Révision du code de commerce et du code civil



Le ministre de la Justice, Gardé des sceaux, Tayeb Louh, a révélé lundi à Alger que plusieurs lois feraient l'objet d'une révision à l'effet de les adapter au nouveau modèle économique, à l'instar du code de commerce dans son volet relatif aux contrats et au sauvetage des entreprises en difficultés financières et du code civil dans ses dispositions portant assurances en nature. Président la sortie de la 25e promotion de magistrats au siège de la Cour suprême, M. Louh a mis en avant la poursuite de la modernisation du

système juridique national en vue de "s'adapter aux orientations visant la création d'une dynamique dans le domaine économique et l'amélioration du climat des affaires", à travers l'"adaptation de l'arsenal juridique au nouveau modèle économique".

"Il sera ainsi procédé à la révision du code civil dans ses dispositions relatives aux assurances en nature à l'effet de conférer davantage d'efficacité aux transactions financières" et du code de commerce dans son volet relatif aux contrats et au sauvetage des entreprises en difficultés financières. Le ministre a fait savoir que les efforts seront orientés vers l'activation des mécanismes juridiques en vue de la mise en place une "politique pénale efficace pour faire face aux différentes formes de criminalité, notamment ceux portant atteinte à l'économie nationale" à travers le "développement d'une politique de prévention en impliquant tous les intervenants y compris la société civile."

Cette politique est basée sur « l'intensification de la coordination entre les instances et services chargés du contrôle des crimes commerciaux et financiers » et l'"activation des mécanismes susceptibles d'assurer la performance du secteur de la justice en matière de protection de la société de toutes formes de crimes", a indiqué M. Louh. Le ministre a indiqué que d'autres lois feront également l'objet de révision telle que la loi organique relative aux compétences du Conseil d'Etat, le code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus et le code de procédure pénale. Concernant la sortie de la 25e promotion des élèves magistrats de l'Ecole supérieure de magistrature, M. Louh a indiqué qu'elle interviendrait pour "renforcer le pouvoir judiciaire en ressources humaines qualifiées", sachant que la durée de formation de base qu'assure cette école passera à quatre ans et que le contenu de l'enseignement sera revu.

Ecoles des cadets de la nation

Un modèle suivi par de nombreux pays étrangers

Les écoles des cadets de la nation sont devenues un modèle suivi par de nombreux pays étrangers, a affirmé lundi à Blida le directeur des Ecoles des cadets de la Nation au département emploi-préparation de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général major Miliani Bouabdellah. Des pays étrangers ont exprimé leur admiration à l'égard du mode d'enseignement adopté par ces écoles, au même titre que leurs commodités pédagogiques et de détente aux normes internationales, a indiqué le général major Miliani dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture du concours écrit d'admission aux écoles des cadets de la nation (cycle moyen). Cette admiration va également à toutes les structures et institutions de l'ANP, leader en la matière à l'échelle africaine, a-t-il ajouté à ce propos. Le général major Miliani a, en outre, mis en exergue le taux de réussite, de 100%, réalisé à l'examen du baccalauréat par les écoles des cadets de la nation de Blida, Oran et de Sétif et ce grâce à la rigueur, la discipline et le sérieux imposés par ces institutions à leurs élèves. "Ces résultats fort positifs réalisés par les écoles des cadets, dont l'objectif est de former l'élite militaire de demain, ont augmenté l'engouement des parents d'élèves pour ces écoles considérées, par eux, comme les meilleurs endroits susceptibles d'inculquer le meilleur enseignement possible à leurs enfants et d'assurer leur avenir professionnel", a-t-il estimé.

**PLUS DE 2400 CADETS
ET CADETTES À LA PROCHAINE
RENTREE SCOLAIRE**



Selon l'inspecteur central auprès de la direction des Ecoles de la nation, le général Abdelhafidh Belmekki, les 10 écoles de la nation que compte le pays s'apprentent à accueillir plus de 2400 cadets et cadettes à la prochaine rentrée scolaire, dans les cycles moyen et secondaire. Il a en outre signalé l'enregistrement, depuis l'ouverture des inscriptions aux concours d'admission à ces écoles, de 21.500 candidatures (dont 4200 filles), reflétant, selon lui, la grande confiance de ces candidats et de leurs parents en ces écoles qui ont prouvé leur qualification par les résultats positifs réalisés par leurs élèves dans les cycles moyen et secondaire. Le général Belmekki a annoncé la généralisation de l'admission des filles à ces écoles, dans le secondaire (écoles d'Oran et de Sétif) durant la prochaine rentrée scolaire,

suite au succès de cette expérience au niveau de l'école de Blida, qui accueille des filles (cadettes) depuis l'année dernière. La prochaine rentrée sera également marquée par l'ouverture d'une école des cadets (cycle moyen) à Tamanrasset, qui s'ajoutera aux neuf (9) déjà existantes à l'échelle du pays, dont trois (3) pour le cycle secondaire (Oran, Blida et Sétif) et six (6) pour le moyen (Msila, Tiaret, Bechar, Laghouat, Batna et Béjaïa). Selon le général Abdelhafidh Belmekki les écoles des cadets de la nation appliquent le programme d'enseignement officiel du ministère de l'Education nationale, tout en inculquant aux cadets les règles de base de la discipline militaire à travers une formation paramilitaire, ajouté à un programme complémentaire en éducation physique, civique et morale.

Une commission ministérielle est déjà sur place

28 cas de brucellose humaine à Bouira

Vingt-huit (28) cas de brucellose humaine ont été enregistrés durant le mois de juillet dans la wilaya de Bouira où une commission ministérielle mène une enquête sur l'origine de cette épidémie, a indiqué lundi à l'APS le directeur de la santé et de la population, Gouassem Amar.

Nous avons recensé durant tout le mois de juillet 28 cas de brucellose humaine, dont la majorité des cas sont dus à la consommation du lait de vaches malades, notamment

dans les régions sud, sud-ouest et l'est de la wilaya, a expliqué M. Gouassem. Ce dernier a ajouté qu'une commission ministérielle avait été envoyée à Bouira pour enquêter sur ces cas de brucellose. "La commission est à Bouira. Elle travaille sur cette question pour élucider les causes et les circonstances de ces cas", a précisé le directeur de la santé, tout en assurant que la majorité des cas avaient été bien pris en charge au sein des structures sanitaires de la wilaya, dont beau-

coup d'entre-elles sont rentrées chez elles, a expliqué M. Gouassem. La brucellose, une maladie contagieuse des animaux d'élevage due aux bactéries de type brucella, touche les bovins et les ovins ainsi que les caprins. A Bouira, les cas humains enregistrés sont dus à la consommation du lait de ces animaux atteints de cette épidémie qui ont été abattus pour éviter que le virus ne se propage davantage, a indiqué, de son côté, le directeur des services agricoles (DSA), Djoudi Ganoun.

Accidents de la route

186 morts en zones urbaines durant le 2e trimestre de 2017

Cent quatre-vingt-six (186) personnes ont trouvé la mort et 4.779 autres ont été blessées dans 4.043 accidents de la route survenus en zones urbaines durant le deuxième trimestre de 2017, selon un bilan publié lundi par les services de la Sécurité nationale. Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents, selon le bi-

lan. La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a organisé au cours de la période considérée "178.270 actions de sensibilisation en direction des automobilistes et 4.462 activités au niveau des établissements éducatifs et de circuits de conduite à travers l'ensemble du territoire national", a fait savoir la même source. Les services de la Sécurité

nationale ont "dressé 67.937 barrières à travers leur territoire de compétence et intensifié les patrouilles piétonnes et mobiles (561.551 patrouilles)", a ajouté la même source. Les mêmes services ont recensé "18.282 infractions au code de la route qui ont donné lieu à la mise en fourrière de 6.544 véhicules et 195.250 amendes forfaitaires".

Bilan de la Protection civile

52 morts et plus de 1.900 blessés sur les routes en une semaine

Cinquante-deux (52) personnes sont décédées et 1.928 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la période allant du 23 au 29 juillet dernier, selon un bilan établi mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Msila suite à 38 accidents ayant causé le décès à 7 personnes et 54 blessés, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont enregistré 3.496 interventions durant la même période pour procéder à l'extinction de 2.629 incendies urbains, industriels et autres. "Aussi, 5.347 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4.803 opérations assistance aux personnes en danger et opérations diverses", conclut le communiqué.

Ministère de la Défense nationale

Identification des huit terroristes neutralisés à Tipaza

Les huit (8) dangereux terroristes neutralisés depuis le 23 juillet 2017 à Gouraya, wilaya de Tipaza, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) ont été identifiés, a indiqué mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de qualité menée par les forces de l'ANP depuis le 23 juillet 2017 dans la zone de Safsafa, wilaya de Tipaza /1 RM, ayant permis, jusqu'à cette heure, de neutraliser huit (8) terroristes et de récupérer dix (10) armes à feu et une importante quantité de munitions, il a été procédé à l'identification de ces criminels. Il s'agit des terroristes: B. Bellahouel, alias "Dha Noun", B. Fauzi, alias "Abou Djihad", A. Mohamed, alias "Abou Ammar", B. Karim, alias "Abou Bakr El Ansari", S. Mekhout, alias "Abou El Bassir", HB. El Hadj, alias "Abou Mansour", N. Abdelghani, alias "Abou El Yatim", et S. Habib, alias "Abou Hamza", précise la même source. "Dans le même contexte et lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'ANP a découvert et détruit trois (03) mines de confection artisanale à Bordj Bou Arreridj /5 RM", conclut le MDN.

Béchar

Saisie de huit quintaux de kif traité

Une importante quantité de kif traité s'élevant à huit (08) quintaux a été saisie, lundi à Béni Ounif, par un détachement relevant du secteur militaire de Béchar, grâce à la "permanente vigilance" des unités de l'Armée nationale populaire déployées le long des frontières, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et grâce à la permanente vigilance des unités de l'Armée nationale populaire déployées le long des frontières, un détachement relevant du secteur militaire de Béchar/3 RM a saisi, ce matin du 31 juillet 2017 à Béni Ounif, une importante quantité de kif traité s'élevant à huit (08) quintaux", note la même source. "Cette quantité vient s'ajouter à d'autres saisies aujourd'hui à Tlemcen et Aïn Témouchent/2 RM, au total de 15 quintaux et 71 kilogrammes de kif traité saisis aujourd'hui", précise le communiqué.

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de la Communication

Prix du Président de la République Du Journaliste Professionnel Troisième édition, 2017

"La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social"

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du "**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**", dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N°15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite
- Récompenser les meilleurs œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue

Catégorie du prix :

- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale

Conditions de participation :

- Etre de nationalité algérienne
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel
- Ne pas être membre du jury
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016-2017

**Thème du concours : "La préservation de l'environnement,
clé de bien-être public et de bonheur social"**

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.

En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000 DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000 DA) pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000 DA) pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel ● Copie de la carte nationale d'identité ● Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat
- Données relatives à l'œuvre objet de participation
- Justification de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur

Dépôt des dossiers:

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la Communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature : Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la Communication :

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Augmentation considérable des déchets ménagers cet été

Les centres d'enfouissement ne suffisent plus

Durant cette saison estivale, le volume des déchets ménagers augmente constamment, a-t-on appris auprès des responsables concernés, ce qui entraîne l'apparition de nouvelles décharges sauvages. Déjà, la wilaya d'Oran est l'une des villes les plus polluées d'Algérie et on ne compte pas moins une trentaine de décharges où sont quotidiennement déversées près de 1500 tonnes de déchets solides dont la moitié est produite par la seule commune du chef-lieu. Bien que le programme de mise en place des bennes dans les quartiers à forte concentration urbaine ait, quelque peu, pu apporter un plus, le problème de gestion de ces déchets demeure un grand souci pour les autorités loca-

les. La gestion des déchets cumulés d'année en année d'une ville comme Oran, est un véritable gouffre financier qui englutit des sommes colossales sans jamais rien rapporter à la ville, même pas la propriété, ont affirmé des cadres de la commune. Pour en finir avec ce problème, les autorités locales ont élaboré tout un plan. Ce programme, selon ses initiateurs, vise à éradiquer les pratiques de décharges sauvages, à organiser la collecte, le transport et l'élimination des déchets solides dans des conditions garantissant la protection de l'environnement et la préservation de l'hygiène du milieu par notamment la réalisation, l'aménagement et l'équipement de centres d'enfouissement dans

l'ensemble des communes de la wilaya. A cet effet, la commune d'Arzew a bénéficié d'un centre qui s'étale sur 25 kilomètres carrés, pouvant traiter 900.000 mètres cubes quotidiennement. De son côté, Hassi Bounif a bénéficié de deux centres d'enfouissement d'une capacité de 1000 tonnes, érigés sur une superficie de 85 hectares. Ces deux derniers traitent les déchets ménagers des communes d'Es-Sénia, Bir El Djir et El Kerma. Dans le côté Ouest de la wilaya, à El Ançor, un centre a été édifié traitant tous les déchets ménagers des communes d'Aïn El Turck, de Bousfer et Boutléfis. Ces projets sont destinés à améliorer le cadre de vie du citoyen et permettent une meilleure gestion des déchets ménagers.

Islam Rayan

Centres de vacances

Les efforts en matière de prise en charge des jeunes salués



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a salué, lundi soir à Oran, les efforts des gestionnaires locaux des centres de vacances en matière de prise en charge des jeunes, au terme de sa visite de travail effectuée au niveau de la wilaya. "Je suis satisfait du fonctionnement et de la prise en charge des centres de vacances des jeunes ainsi que de l'exécution du programme d'animation", a déclaré le ministre lors d'un point de presse à l'Institut supérieur de formation des cadres de la jeunesse et des sports d'Aïn El Turck (Oran), louant les efforts des gestionnaires locaux et de l'encadrement de la direction de la jeunesse et des sports dans l'exécution du programme tracé pour la saison estivale au profit des enfants scolarisés du Sud et des Hauts plateaux et des enfants palestiniens et sahraouis. Il s'agit d'un riche programme estival, réparti sur plusieurs sites sportifs et de jeunesse, au profit des jeunes et qui servira de base à d'autres manifestations futures dont le village méditerranéen en

cours de réalisation, en prévision Jeux méditerranéens (JM 2021), a fait observer M. El Hadi Ould Ali qui a félicité, au passage, l'engagement sans faille des autorités locales, à leur tête le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, en terme de prise en charge des opérations de mise à niveau d'un nombre d'installations sportives, à savoir la piscine du jardin public d'Oran, du Palais des sports, du lac d'Oum Ghellaz, de la réhabilitation du centre hippique "Antar Ibn Cheddad", du Club de Tennis, ainsi que d'autres opérations d'aménagement au niveau du village méditerranéen et olympique. A une question des journalistes relative aux installations du village méditerranéen, le ministre a confirmé la visite prochaine à Oran de cadres techniques de son département ministériel, de membres du Comité olympique algérien (COA) pour valider l'étude de la fiche technique concernant le modèle des chambres devant abriter les athlètes et leur assurer un niveau de confort selon les standards internationaux, en prévision des futurs Jeux méditer-

ranéens de 2021. Le ministre a entamé sa visite dans l'après-midi à Oran, où il posé la première pierre d'une piscine de proximité au quartier "Akid Lotfi" à l'Est de la ville, avant de se rendre à Arzew où il a inauguré une maison de Jeunes, baptisée au nom de "Mohamed Lakhdar Essaihi à haï El Guetna, qui renferme plusieurs locaux dédiés à l'animation sportive, à la lecture, à la musique, aux arts plastiques et autres activités ludiques. M. Ould Ali a également visité, à Aïn El Turck, un camp de vacances qui accueille quelque 60 jeunes sahraouis des deux sexes et 16 de leurs accompagnateurs pour un séjour de 30 jours. Le programme des activités de ce camp comprend un volet intramuros et extramuros avec, en prime, des visites touristiques dans plusieurs endroits de la wilaya d'Oran. Le ministre, qui était accompagné du wali d'Oran et du président d'APW, s'est rendu également au niveau du stade de l'association sportive "La radiuse" pour assister à un match de football ayant réuni les anciens de l'équipe nationale et honorer des athlètes.

Le festival du film arabe a oublié de leur rendre hommage

Des célébrités dans l'anonymat total

Oran a oublié de rendre hommage à des grands noms et artistes talentueux qui ont fait sa fierté durant avant et durant la décennie noire. L'occasion de leur faire chapeau bas leur a été offerte sur un plateau à l'occasion du festival international du film arabe d'Oran mais aucun hommage symbolique ni le moindre souvenir n'a été évoqué à leur sujet au nom des responsables de la culture et les organisateurs. Au moment où les cœurs sont encore déchirés après la perte du monument de la chanson oranaise Bloui Houari et du comédien Houari Aouinet, les souvenirs lointains reviennent comme pour évoquer la belle épopée d'une pléiade d'artistes qui ont su faire rayonner les foyers familiaux alors que les sorties en nocturne n'étaient pas toujours la bienvenue durant ces années de plomb. Qui ne se souvient pas des Chérigui Abdalkader (chanteur compositeur), Rahal Zoubir (compositeur), Sabah (chanteuse), Hasni Chakroune (chanteur), Benkhedda (chanteur), Boutelja Belkacem (chanteur), Hmimiche (comédien), Sirat Boumédienne (comédien), Yekache (plus connu par Hdidouane), Souraya Kinane et Malika Medah (chanteuses) les sportifs Moussa et Bouchiche (Boxe), Hireche Boumedienne (peintre chevronné et renommé), Kefif Sid-Ahmed (peintre renommé), Ferraoui (peintre renommé), Zaiter (journaliste) et la liste est longue. Autant de célébrités qui ont égayé et émerveillé la scène dans divers secteurs durant une bonne période où les téléspectateurs étaient rompus aux larmes devant les bilans quotidiens des morts du JT de 20h. Cette période noire était paradoxalement la plus fructueuse et prolifique en production et en œuvres de l'avis des spécialistes. Le festival d'Oran du film arabe représentait une opportunité en or pour honorer tout ce beau monde. Comment ne pas avoir le cœur brisé à la vue des derniers moments de vie de nos artistes se consumer telle une bougie alors que celle des artistes encore en vie semble tapissée dans l'ombre ? Le moment n'est-il pas venu pour remémorer ces artistes et célébrités ?

B.Habib

Programme d'animation

ONCI au Théâtre de verdure

25 chanteurs attendus du 03 au 10 Août

Dans le cadre de son programme annuel, l'Office National de la Culture et de l'Information (ONCI) poursuit l'organisation des soirées artistiques d'animation de la saison estivale été 2017. A partir de demain, dès 22 heures, le théâtre de verdure abritera des soirées musicales dont la grande majorité sera animée par des chanteurs Rai. Ce programme s'étalera du 03 de ce mois d'août au 10 du même mois. Comme toutes les soirées organisées par l'ONCI, l'entrée sera payante. Le prix du billet d'entrée a toujours été fixé entre 500 et 1.000 dinars. Pas moins de 25 chanteurs vont se succéder sur la scène du théâtre de verdure dans le cadre de ce programme comme suit:

- | |
|--|
| 03/08/2017 |
| -Cheb Djalil - -Miloud Marseille |
| -Abdel Waheb El Bachari |
| 04/08/2017 |
| -Cheb Redouane -Messabih El-Hadj |
| -Hamada -Bellemou |
| 05/08/2017 |
| -Didine Parisien -Nacer El Ghafour |
| -Fouzi Rai Lover -Assia Haded |
| 06/08/2017 |
| -Sid Ahmed Gotai -Houari Abess |
| -Sensabil Baghdedi -Hasni Sghir |
| 07/08/2017 |
| -Maalem Madjber -Groupe Nes El-Hal |
| 08/08/2017 |
| -Fathi Manar -Mohamed Alia |
| -Otmene Barigou |
| 09/08/2017 |
| -Houari Manar -Abdelkader Belabess |
| -Djaloul Marga |
| 10/08/2017 |
| -Kader Japonais -Groupe Anssar El Bayane |

Tindouf

01 mort et 03 blessés graves en juillet

Le bilan du mois de juillet de la sûreté de wilaya de Tindouf fait état de 02 accidents de la circulation où 01 personne est décédée et 03 autres blessées grièvement, indique le communiqué de police dans cette wilaya. Durant cette période, 1.760 véhicules ont fait l'objet de contrôle et il a été enregistré 19 délit de la circulation, 155 infractions dont 31 du 4ème degré, 07 mises en fourrière entre véhicules et motocyclette et 40 permis de conduire retirés. Par ailleurs, les activités de la PUPE ont répertorié 14 infractions relatives au non respect de la protection de l'environnement et de l'urbanisme, a-t-on fait savoir de même source. **M. Z.**

Moins de 24 heures après sa disparition

Un enfant retrouvé sain et sauf à Relizane

Un enfant de deux ans a été retrouvé "sain et sauf", dimanche dans la wilaya de Relizane, moins de 24 heures après sa disparition, indique lundi un communiqué de la Gendarmerie nationale. Selon la même source, "le nommé M.M, âgé de 40 ans, demeurant à la commune d'El-Hassi, s'est présenté samedi à la brigade locale de Gendarmerie nationale pour signaler la disparition de son fils M.K, âgé de 2 ans, qui était en train de jouer devant le domicile parental le même jour à 20 heures 15 minutes". Les recherches déclenchées par les unités du groupement territorial de Gendarmerie nationale de Relizane "ont abouti dimanche à 6h45 à la découverte de l'enfant, sain et sauf, près d'un oued sis au lieu-dit Remlat, non loin de son domicile parental," note la même source, ajoutant que l'enfant "a été confié à ses parents et une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale d'El-Hassi".

Littoral de Tlemcen

Un conseil exécutif extraordinaire pour améliorer l'accueil et le séjour des estivants

Un conseil exécutif extraordinaire, se tiendra prochainement pour se pencher sur les actions à mener en urgence afin d'améliorer les conditions d'accueil et de séjour des estivants au niveau des plages autorisées à la baignade, a annoncé le wali de Tlemcen. Ce conseil de wilaya, a précisé Ali Benyaïche à la presse, en marge de sa tournée, samedi, à travers le littoral de Tlemcen, réunira, les directeurs de l'exécutif, les chefs de daïras et les présidents d'APC des communes côtières. Cette réunion décidera de mesures pratiques à mettre en œuvre, immédiatement, et sans perturber le déroulement de la saison estivale. D'autres travaux dits lourds seront reportés à la saison prochaine, a-t-il signalé. Pour le responsable de l'exécutif, les potentialités touristiques de la wilaya sont encore vierges et ne sont pas bien mises en relief pour attirer plus d'estivants, notamment, en matière d'aménagement. Lors de cette tournée, le wali s'est enquis auprès d'estivants de la gratuité d'accès aux dix plages autorisées, en application de l'instruction du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. S'agissant de l'oued pollué qui se déverse sur la plage de Honaine, le wali a mis en place un groupe de travail qui proposera des solutions pratiques pour régler ce problème récurrent. 8.000 m³ d'eau salée sont, également, déversés sur place, quotidiennement, à partir de la station de dessalement de Tafout, a-t-on indiqué. Lors de cette tournée, le Wali a décidé de l'affectation d'un montant de 3 millions DA sur budget de wilaya pour la réhabilitation de l'éclairage public et le ravalement des façades du chef-lieu de daïra de Honaine et des centres de vacances qui y sont implantés.

Chlef

Des tonnes de tomates jetées

À l'appel du président de l'association des producteurs de tomates industrielle pour une intensification de cette plante, celle-ci a vu en cette année 2017 le nombre de producteurs passé de 350 producteurs en 2016 à 500 producteurs en 2017 pour un rendement de 1.200 quintaux à l'hectare chose qui a fait qu'en la canicule du mois de juillet, la tomate a mûri plutôt que prévu certaines tomates trop mûres sont tombées à terre, il fallait au plus vite procéder à la cueillette, chose qui a été faite par tous les producteurs qui se sont retrouvés tous devant l'usine de conserverie de produits alimentaires de Chlef.

Là, était la grande surprise pour les 500 producteurs, la conserverie dont ses moyens de transformation sont très faibles, n'a pas pu prendre tous les chargements des camions stationnés devant la conserverie, certains sont restés plus de 6 jours devant le portail fermé de la conserverie. Ces 6 jours sous un soleil de plomb ont fait que les tomates chargées en vrac dans des semi remorques, ont pourri et sont devenues impropres à la consommation et bonnes à jeter, chose qui a été fait : des tonnes de tomates ont été jetées au niveau des décharges publiques. Le président des producteurs de to-

matine industrielle, Mr Mohamed Benyamina, intervenant sur les ondes de radio Chlef, a estimé les pertes à 60% à cause, dira-t-il, des fortes chaleurs qui ont sévi durant le mois de juillet et à cause surtout des faibles moyens de transformation de la seule conserverie existante au niveau du territoire de la wilaya de Chlef. Tout compte fait, à qui revient la faute ? Fallait-il produire tant de tomates sachant que la conserverie avait des moyens limités en matière de transformation, il fallait y penser. En tout cas, on est loin pour arriver à faire de l'agriculture une alternative pour l'après pétrole.

B.REDHA

Sidi Bel Abbès

Près de 450 has de couvert végétal détruit depuis le 1er juin

La conservation des forêts de la wilaya de Sidi Bel Abbès a recensé, depuis le début du mois de juin dernier, la destruction par les feux de 441 has de couvert végétal détruit, a-t-on appris du conservateur des forêts par intérim Youcef Mouilah. La même source a indiqué que les feux de forêt enregistrés à travers la wilaya,

durant cette période, ont été circonscrits dans 36 foyers et ne se sont pas propagés aux espaces avoisinants relevant du domaine privé. Parmi les feux déclarés, on relève celui déclaré dernièrement au niveau de la commune d'Oued Sebaa, ravageant 250 hectares de broussailles. Les fortes chaleurs et la canicule sévissant dans la

région seraient à l'origine de ce sinistre. Un autre incendie a été enregistré au niveau de la forêt Zagla, située entre les localités de Dhaya et Telagh, au lieu-dit Bouzoual, selon le même responsable. Il a ajouté que le sinistre a été maîtrisé, avec la collaboration des éléments de la protection civile et ceux des communes avoisinantes.

Fouilles archéologiques à Béjaïa Journée d'information sur le site de Petra-Mlakou



La direction de la culture de Béjaïa organise, aujourd'hui, une journée d'information sur le site antique de Petra (actuellement Mlakou), en collaboration avec l'équipe scientifique présente sur le lieu même des fouilles. Démarrées en urgence, le mois de mai 2014, après l'obtention de l'arrêt du tracé de la pénétrante autoroutière dès décembre 2013, les sessions de fouille successives ont allées de découvertes en découvertes qui attestent d'une importance scientifique et pédagogique exceptionnelle, suscitant déjà l'intérêt de la communauté scientifique nord-africaine et méditerranéenne. « Il a fallu opérer une légère déviation du tracé initial de l'autoroute à cet endroit, et les résultats obtenus jusqu'ici confirment largement la sagesse de cette décision. Un accès au site par l'autoroute peut désormais se concevoir comme une décision bonne à prendre », nous dira M. Tahar Hamadache, universitaire. Après une centration sur le périmètre et le mobilier dans des sessions antérieures, la présente s'est attelée à mettre en évidence un pan de l'immobilier du site qui promet d'être fécond en découvertes, mais aussi exigeant en termes d'efforts et de moyens tant matériels et logistiques, qu'humains et scientifiques. Le site constitue dès à présent un véritable chantier-école archéologique.

Accompagnant la dynamique universitaire à l'œuvre sur le site de Mlakou, mais aussi en préparation de la journée d'information et des campagnes de fouilles à venir, la société civile, les entreprises, les institutions administratives et élues locales ont chacune apporté sa contribution à l'effort pédagogique, ce qui allège le poids supporté par l'encadrement par ces temps de disette qui touche aussi l'activité de recherche scientifique. C'est ainsi que les étudiants du village Akhenak, affiliés aux associations Talwit et Tafsut ou non tels que cette bibliothéconome d'Alger ou ce didacticien de Béjaïa, sont venus prêter main forte aux étudiants archéologues présents par différentes actions de volontariat. « La présence de deux collégiennes férues de vestiges anciens constitue un signe, tenu mais encourageant, des premiers effets des nouvelles approches pédagogiques développées par l'école algérienne », nous fait savoir encore M. Hamadache. Les deux associations sus-citées et d'autres se sont préparées à d'autres activités rehaussant l'ambiance prévue pour la journée d'information d'aujourd'hui, associant les unités industrielles locales.

Pour les besoins des fouilles des archéologues de l'université d'Alger, mais aussi des étudiants envoyés pour formation par différents départe-

tements d'archéologie du pays (Tlemcen, Chlef, Sétif, Constantine) sont sur place. « La pluralité des départements d'archéologie impliqués pour cette session confère à cette occasion au site de Mlakou, un caractère national même si leur prise en charge logistique a dû être supportée par l'encadrement du projet », dira aussi M. Hamadache qui a remercié, au passage, « les Assemblées populaires communales (APC) pour avoir contribué selon les moyens dont elles disposent à apporter leur aides et soutien à l'équipe archéologique conduite par le Pr Boukhenouf ». Revigorés par leurs découvertes scientifiques et culturelles, comptant sur la bonne coordination de toutes les parties concernées, l'équipe archéologique de Mlakou, étudiants et encadrement, s'attend à un total succès de la journée d'information de ce mercredi. D'ores et déjà, une place a été aménagée par la population d'Akhenak pour accueillir un monument portant une réplique de l'inscription de Petra (exposée au musée des antiquités d'Alger) apprêtée par l'équipe archéologique. Le village d'Akhenak sera désormais sous les feux de la rampe pour accueillir un public nombreux qui se convergera vers ce site qui a connu plus de 17 siècles d'ensevelissement.

Hocine Smaïli

Plan spécial de la gendarmerie d'Alger-saison estivale

5.000 gendarmes pour sécuriser 33 plages

Quelques 5.000 gendarmes ont été mobilisés pour sécuriser 33 plages de la wilaya d'Alger dans le cadre du plan spécial tracé par le groupement territorial de la gendarmerie nationale à l'occasion de la saison estivale 2017, a indiqué lundi le lieutenant du groupement Souad Ounis, chargée de la cellule de communication. Dans une déclaration à la presse dans le cadre d'une sortie sur terrain aux plages Khaloufi 1 et 2 et Deca plage ainsi que les barrages de Reghaïa et Zeralda, le lieutenant Ounis a indiqué que 5000 gendarmes avaient été mobilisés pour sécuriser 33 plages dans la wilaya d'Alger y compris les plages non sécurisées et les lieux de détente. Ainsi des brigades fixes et mobiles de la gendarmerie nationale confortées par des

brigades cynotechniques ont été mis en place au niveau de ces lieux et des espaces qui connaissent une grande affluence des citoyens, a-t-elle précisé. La responsable a fait savoir que ces brigades veillent également à l'application rigoureuse de la réglementation concernant l'utilisation des bateaux voiliers ou à moteur, interdites désormais de s'approcher des lieux de baignade. Des campagnes de sensibilisation sous le slogan "La gendarmerie vous accompagne pour des vacances sans accidents" Le lieutenant Ounis a fait savoir que la gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger menaient, depuis le début de la saison estivale, des campagnes de sensibilisation au profit des estivants en vue de sécuriser les réseaux routiers et assurer la protection des usagers de la route.

La brigade des mineurs de la gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont lancé des campagnes de sensibilisation au milieu des jeunes des camps de toile pour les sensibiliser aux dangers de la drogue, de l'Internet, de la violence et autres fléaux sociaux. S'agissant de l'environnement et de la santé publique, une cellule de la gendarmerie nationale chargée de l'environnement a été mise en place pour dresser des contraventions concernant la propreté de l'environnement, notamment au niveau des plages. Elle est chargée également de relever les infractions en matière d'activités commerciales ayant des répercussions négatives sur la santé du consommateur et d'informer par la suite les autorités administratives concernées par ces activités commerciales.

Constantine Démantèlement d'un réseau de trafic et de falsification de documents officiels

Une bande de malfaiteurs spécialisée dans la falsification de documents officiels et le trafic de drogue vient d'être démantelée à Constantine par les services de la sûreté de wilaya, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication et d'information de ce corps de sécurité. L'opération a permis l'arrestation de quatre (04) individus âgés entre 41 et 66 ans dont une femme et la saisie de cartes grises et permis de conduire falsifiés, un carnet d'ordonnances médicales vierge portant les cachets d'établissements hospitaliers publics, des ordonnances médicales portant le cachet de neurologues, une autorisation de vente à blanc attestée par un cachet, une quantité de psychotropes ainsi que des équipements d'informatique et un scanner, a-t-on souligné de même source. Agissant sur la base d'information dénonçant un individu qui vendait des psychotropes au centre-ville, les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant du service de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya et après investigations sont parvenus à l'identification du suspect qui a été arrêté à la cité Abdallah Kaidi en possession de 67 comprimés et trois (03) flacons de psychotropes. L'enquête menée par les services compétents a permis l'identification et l'arrestation d'autres membres du réseau dont un mis en cause, appréhendé au centre-ville, et deux (2) autres au niveau du quartier Sidi Mabrouk, a-t-on souligné. Une information judiciaire a été établie et les mis en cause ont été présentés devant le parquet, a-t-on indiqué de même source sécuritaire.

El Tarf

Près de 70.000 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse

Pas moins de 67.300 bovins ont été, à ce jour, vaccinés, à El Tarf, dans le cadre de la campagne de vaccination anti-aphteuse, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'inspecteur vétérinaire à la direction locale des services agricoles (DSA). Se poursuivant, depuis le mois d'avril dernier, à travers l'ensemble des communes de cette wilaya frontalière, cette campagne a vu la mobilisation, a ajouté Nacereddine Chibani, de 46 vétérinaires praticiens privés mandatés par l'autorité vétérinaire nationale en collaboration avec 20 vétérinaires fonctionnaires. Selon la même source, un premier quota de 44.800 doses de vaccins dit de type A, destiné à la vaccination de 22.400 têtes, entre vaches laitières, taureaux reproducteurs, génisses, vaches et veaux âgés de moins de douze mois notamment a été distribué suite à la déclaration, en mars et avril derniers, de foyers de fièvre aphteuse dans d'autres wilayas comme Relizane, Sétif et Bordj Bou Arridj. S'inscrivant dans le cadre de la prévention contre les zoonoses et la protection de la ressource animale, principal revenu des éleveurs, la campagne anti-aphteuse se poursuit dans "de bonnes conditions", a-t-on soutenu en rappelant que la priorité a été donnée pour la bande frontalière, à l'exemple de Bougous, Bouhadjar et El Kala. La campagne de vaccination, au titre de la saison 2017 a, par ailleurs, permis de vacciner 134 chiens, deux chats et 5.868 ovins contre la rage, a signalé la même source, précisant, d'autre part, que dans le cadre de l'assainissement du cheptel bovin contre la brucellose, 1.028 bovins ainsi que 14 ovins et 16 caprins ont été dépistés, au niveau des localités de Bouhadjar, Boutheldja, Ain Kerma, Ben M'Hidi, Berrhane, Lac Des Oiseaux et El Tarf. Vingt (20) cas se sont avérés positifs, a-t-on affirmé en précisant qu'il a été aussitôt procédé à leur abattage pour éviter toute contamination.

SEOR:

Tel: 041-35-50-40 – N° Vert 30 02
 Email: contactclients@seor.dz
 Siteweb: www.seor.dz
 Pompes funèbres:
 Tel : 041.24.28.41 fax : 041.24.54.21
 www.pompesfunesbres-oran-dz.com
 N° vert police : 1548
 N° vert gendarmerie : 1055

SONELGAZ:

Dépannage électricité : 041.35.30.71
 Dépannage gaz: 041.35.30.60/
 041.41.38.89

N° vert: 3002

Wilaya: 041.38.01.95/041.38.04.10
 041.38.01.22

APC Oran:

041.39.89.11/041.39.78.33/041.39.70.16

Dérangements: 12

Renseignements: 19

Samu : 041.40.31.31

Protection civile: 041.41.34.00

41.41.34.05 041.41.34.14

Centre hospitalo-universitaire d'Oran :

41.39.26.28 041.39.26.38

Assistance et détresse jeunesse: 116

Assistance médicale téléphonique: 115

Sûreté de wilaya: 041.32.44.70

Police secours: 17

Gendarmerie nationale : 041.40.22.92

Rapt et kidnapping d'enfants

(réseau Nada): 3033

Gare ferroviaire: 041.41.15.02

Aéroport : 041.59.10.31/041.59.10.40

Air Algérie : 041.42.72.05

41.42.72.06 041.42.72.07

41.42.72.01 041.42.72.01

Météo: 041.42.43.43 041.42.11.36

LIGNES TÉLÉPHONIQUES

DES DIFFÉRENTS SERVICES

DE LA COMMUNE D'ORAN

Cabinet du président :

Tél 041-29-10-66 fax : 041-29-53-24

Secrétariat général :

Tél 041-33-53-69 fax 041-33-23-00

Direction de la voirie et circulation: (DVC)

Tel : 041-33-18-28 fax 041-39-06-93

Direction travaux neufs

et maintenance (DTNM) :

Tel : 041-40-62-17 fax 041-40-62-17

Direction hygiène et assainissement

(DHA) :

Tel 041-45-13-83 fax 041-29-96-06

Direction des moyens généraux (DMMG):

Tel : 041-29-96-09 fax 041-40-10-42

Direction de la protection

de l'environnement (DPE) :

Tel : 041-41-22-35 fax 041-36-73-26

Direction des affaires

économiques (DAE) :

Tel : 041-34-08-02 fax 041.34.83.34

Direction des finances :

Tel : 041-33-43-91 fax 041-33-20-99

Trésorier communal :

Tel : 041-33-15-23 fax 041-33-17-82

Direction des sports :

Tel : 041-29-61-71 fax 041-29-51-22

Direction de la culture :

Tel : 041-29-50-67 fax 041-29-50-67

Direction des affaires sociales (DAS) :

Tel : 041-36-59-66 fax 041-36-73-21

Direction électrique :

Tel : 041-40-07-04 fax 041-41-30-34

Direction de l'état civil :

Tel : 041-35-87-71 fax 041-35-87-74

Direction de la réglementation

générale (DRG/ABC) :

Tel 041-39-21-68 fax 041-39-21-68

Direction de l'urbanisme et de la

planification (DUP) :

Tel : 041-39-81-04 fax 041-39-81-04

Direction du personnel :

Tel 041-39-21-31 fax 041-39-21-31

LIGNES TÉLÉPHONIQUES

DES SECTEURS URBAINS:

EI Amir : Tel 041-41-30-57

fax 041-41-27-30

Sidi EI Houari : Tel 041-39-15-28

fax 041-39-89-40

Sidi EI Bachir : Tel 041-40-52-24

fax 041-41-22-14

En Badr : Tel 041-36-64-55/

041-36-65-42

Bouamama: Tel 041-31-16-58

fax 041-31-23-35

EI Mokrani : Tel 041-34-89-09

fax 041-34-13-61

EI Othmania: Tel 041-35-48-40

fax 041-34-59-92

EI Hamri: Tel 041-34-66-76

fax 041-34-07-30

Ibn Sina: Tel 041-45-48-39

fax 041-45-23-88

EI Makkari : Tel 041-45-42-53

fax 041-45-42-54

Es Seddikia: Tel 041-53-22-28

fax 041-53-16-37

EI Menzah: Tel 041-43-17-38

fax 041-43-17-36

TRANSPORT AERIEN



Paris – Orly Sud-Oran

Samedi N° de vol Z1263

Départ : 07:45..... Arrivée : 09:05

Mercredi N° de vol Z1263

Départ : 08:15 Arrivée : 09:05

Dimanche N° de vol Z1261

Départ : 08:45 Arrivée 10:05

Vendredi N° de vol Z1261

Départ : 09:10 Arrivée : 10:30

Jeudi N° de vol Z1263

Départ : 09:30 Arrivée 10:50

Mar-mer et jeudi N° de vol Z1261

Départ : 15:00 arrivée 16:20

Samedi N° de vol Z1261

Départ : 15:30..... Arrivée 16:50

Lundi N° de vol Z1261

Départ : 16:00 Arrivée 17:20

Oran – Paris – Orly sud

Samedi N° de vol Z1264

Départ : 10:10 Arrivée : 13:30

Mercredi N° de vol Z1264

Départ : 10:40 Arrivée 14:00

Jeudi N° de vol Z1264

Départ : 11:50 Arrivée : 15:10

Mar, mer, jeu, et vendredi N° de vol Z1262

Départ : 17:40 Arrivée : 21:00

Sam et dimanche N° de vol Z1262

Départ : 18:10 Arrivée : 21:30

Lundi N° de vol Z1262

Départ : 18:25 Arrivée : 21:45

Lille – Oran

Mardi N° de vol Z1811

Départ : 14:50 Arrivée : 16:20

Dimanche N° de vol Z1811

Départ : 15:40 Arrivée : 17:10

Oran – Lille

Mardi N° de vol Z1812

Départ : 10:20 Arrivée : 13:50

Dimanche N° de vol Z1812

Départ : 11:10 Arrivée : 14:40

Lyon – Oran

Mardi N° de vol Z1765

Départ : 08:15 Arrivée : 09:20

Jeudi N° de vol Z1765

Départ : 10:00 Arrivée : 11:05

Samedi N° de vol Z1765

Départ : 12:30 Arrivée : 13:35

Mardi N° de vol Z1765

Départ : 15:30 Arrivée : 16:35

Vendredi N° de vol Z1765

Départ : 15:35 Arrivée : 16:40

Oran – Lyon

Vendredi N° de vol Z1766

Départ : 11:30 Arrivée : 14:25

Jeudi N° de vol Z1766

Départ : 17:25 Arrivée : 20:20

Mardi N° de vol Z1766

Départ : 17:35 Arrivée : 20:30

Samedi N° de vol Z1766

Départ : 19:45 Arrivée : 22:40

Marseille – Oran

Jeudi N° de vol Z1711

Départ : 08:30 Arrivée : 09:10

Lun et vendredi N° de vol Z1711

Départ : 09:00 Arrivée : 09:40

Mardi N° de vol Z1711

Départ : 09:00 Arrivée : 09:40

Lundi N° de vol Z1711

Départ : 16:05 Arrivée : 16:45

Samedi N° de vol Z1711

Départ : 17:45 Arrivée : 18:25

Mercredi N° de vol Z1711

Départ : 17:45 Arrivée : 18:25

Oran – Marseille

Mardi N° de vol Z1712

Départ : 15:50 Arrivée : 18:25

Jeudi N° de vol Z1712

Départ : 16:45 Arrivée : 19:20

Lundi et vendredi N° de vol Z1712

Départ : 17:45 Arrivée : 20:20

Samedi N°Z1712

Départ : 19:25 Arrivée : 22:00

Mercredi N°Z1712

Départ : 19:25 Arrivée : 22:00

Mulhouse – Oran

Jeudi N°Z1785

Départ : 14:25 Arrivée : 15:45

Oran – Mulhouse

Jeudi N° Z1786

Départ : 10:10 Arrivée : 13:25

Toulouse – Oran

Mardi N° Z1755

Départ : 14:10 Arrivée : 14:45

Jeudi N° de vol Z1755

Départ : 15:45 Arrivée : 16:20

Samedi N° de vol Z1755

Départ : 18:05 Arrivée : 18:40

Oran – Toulouse

Mardi N° de vol Z1756

Départ : 10:40 Arrivée : 13:10

Jeudi N° de vol Z1756

Départ : 12:10 Arrivée : 14:40

Samedi N° de vol Z1756

Départ : 14:35 Arrivée : 17:05

SERVICE BANLIEUE

Oran–Oued Tiélat :

Départ d'Oran à 08h15

Départ d'Oran à 09h30

Départ d'Oran à 13h20

Départ d'Oran à 19h15

Arrivée à Oued Tiélat à 08h36

Arrivée à Oued Tiélat à 09h51

Arrivée à Oued Tiélat à 13h41

Arrivée à Oued Tiélat à 19h36

Oued Tiélat–Oran :

Départ à Oued Tiélat à 08h50

Départ à Oued Tiélat à 10h00

Départ à Oued Tiélat à 13h50

Départ à Oued Tiélat à 19h45

Arrivée à Oran à 09h15

Arrivée à Oran à 10h25

Arrivée à Oran à 10h25

Arrivée à Oran à 14h15

Arrivée à Oran à 20h10



Oran–Agha :

Départ à 06h25

Départ à 08h00



Nemanja Matic à Manchester United ?

Selon Sky Sports, le Serbe Nemanja Matic serait tout proche de Manchester United. Le transfert devrait avoisiner les 45 millions d'euros. Selon Sky Sports, l'arrivée du milieu de terrain serbe de Chelsea Nemanja Matic à Manchester United serait imminente. Le transfert pour le joueur, qui aura 29 ans mardi, avoisinerait les 45 millions d'euros. Interrogé à ce sujet en conférence de presse après la victoire des Red Devils face à Valerenga en amical (3-0), José Mourinho est resté évasif. «J'attends les informations. Je sais qu'il a très envie de venir, et quand un joueur a très envie de venir, il y a des chances que cela se fasse. Mais dans le football, tant que ce n'est pas officiel, plein de choses peuvent se passer donc je refuse d'en dire plus», a expliqué le technicien portugais. S'il reste à Londres, Matic sera confronté à la concurrence de Tiémoué Bakayoko, recruté cet été par les Blues. Conséquence de ce transfert éventuel, le milieu de terrain belge Marouane Fellaini pourrait également prendre part à ce jeu de chaises musicales. The Guardian rapporte que l'international de 29 ans aurait trouvé un accord de principe avec Galatasaray. Un salaire de 4 M€ annuel l'attendrait sur les bords du Bosphore, ce qui en ferait l'élément le mieux payé de l'effectif. José Mourinho a expliqué en conférence de presse qu'il tenait à son joueur, apparu à 28 reprises en Premier League la saison dernière.

Goretzka dément un accord avec le Bayern

Le milieu international allemand Leon Goretzka a démenti avoir donné son accord au Bayern de Munich en vue d'un transfert. Leon Goretzka, le talentueux milieu offensif de Schalke 04, a été cité dernièrement dans la presse allemande.

On lui prête l'intention de rejoindre rapidement les rangs du Bayern Munich, avec un accord de principe qui aurait déjà été trouvé avec les responsables de la formation bavaroise. Ce n'est cependant pas le cas en réalité. Goretzka a brisé le silence dimanche alors qu'il se trouvait en Autriche avec son club de Gel-

senkirchen pour préparer la nouvelle saison. À un journaliste du célèbre quotidien Bild, il a clairement indiqué qu'il n'y avait eu aucun deal de passé avec les champions d'Allemagne. "Je n'ai pas d'accord avec eux. C'est complètement insensé", a-t-il affirmé. Goretzka (22 ans) avait repris l'entraînement tardivement en raison de sa participation à la Coupe des Confédérations avec la Mannschaft. Une compétition où il s'est d'ailleurs fait remarquer avec quelques belles prestations. Ce natif de Bochum serait aussi surveillé attentivement par la Juventus de Turin.



Japon

Les Urawa Reds se séparent de leur entraîneur, Mihailo Petrovic

Mihailo Petrovic a été limogé de son poste d'entraîneur des Urawa Reds. Le club japonais des Urawa Reds a limogé son entraîneur Mihailo Petrovic après une série de mauvais résultats pour les anciens champions d'Asie, qui sont actuellement huitièmes de J-League avec seulement deux victoires lors des neuf derniers matches. La dernière défaite en date contre Consadole Sapporo (0-2) samedi a mis les Reds à 12 points du leader, Cerezo Osaka.

Petrovic est arrivé en 2012 à Urawa et a mené le club vers la victoire en Coupe du Japon la saison dernière ainsi qu'à une finale perdue contre Kashima Antlers en J-League.

Malgré les mauvais résultats en Championnat, Urawa est toujours qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions asiatique, où il affrontera une autre équipe japonaise, Kawasaki Frontale, en août.

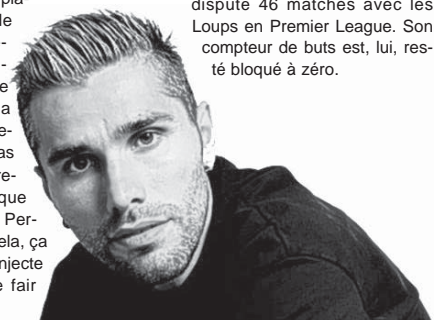
Javier Tebas

"La Liga et Barcelone sont plus grands que Neymar"



Javier Tebas, le patron de la ligue espagnole de football, a fait part de son avis tranché sur le cas Neymar, courtisé par le Paris Saint-Germain.

Le Président de la Liga accumule les sorties médiatiques depuis quelques jours. La dernière en date vise encore une fois Neymar, qui est tiraillé entre rester au FC Barcelone ou rejoindre le Paris Saint-Germain. Ses paroles ont été particulièrement acerbes. "La Liga et Barcelone sont plus grands que Neymar, a lâché le président de la Liga dans les colonnes de Marca. J'aurais été plus inquiet si Cristiano Ronaldo ou Lionel Messi partaient." Il est également, une nouvelle fois, revenu sur le montage financier qui pourrait être mis en place par le PSG afin de payer la clause du Brésilien fixée à 222 millions d'euros : "Même s'ils ne paient pas la clause, nous le signalerons. Ils ne peuvent pas atteindre les mêmes revenus commerciaux que Barcelone ou Madrid. Personne ne peut croire cela, ça signifie que le Qatar injecte de l'argent et viole le fair play financier."



Behrami va quitter Watford

Le milieu international suisse Valon Behrami a été poussé vers la sortie par son club anglais de Watford. Deux ans après son arrivée au club, Valon Behrami a été prié de faire ses bagages à Watford.

L'international helvète s'est clairement vu signifier par son coach qu'il n'avait plus sa place au sein de l'équipe et qu'il devait se trouver une nouvelle équipe d'ici la fin du mercato estival. Souvent aligné sous la direction de l'ancien manager des Hornets, Walter Mazzarri, le natif de Kosovo n'a pas séduit le Portugais Marco Silva.

"Valon s'entraîne dans notre centre, mais c'est un joueur qui ne restera pas avec nous", a révéilé le coach portugais ce dimanche après la rencontre amicale jouée contre Aston Villa (0-0). "Il est temps pour lui de trouver d'autres solutions pour sa carrière.

On verra où il va rebondir, mais ce qui est sûr c'est qu'il ne restera pas dans notre effectif", a ajouté Marco Silva.

Âgé de 32 ans, Behrami aura disputé 46 matches avec les Loups en Premier League. Son compteur de buts est, lui, resté bloqué à zéro.

EN :

Canicule et bi-quotidien au menu des locaux



Depuis samedi, la sélection des joueurs locaux est en stage à Sidi Moussa. Les entraînements s'effectuent au soleil couchant pour éviter la chaleur accablante qui sévit actuellement.

C'est 29 joueurs qui ont pris part aux deux séances quotidiennes (9h30 et 19h30). Les derniers arrivés sont El Hadi Boulouadi, de retour d'Égypte après l'élimination du

Deux recrues pour le Paradou AC



Pas vraiment le club le plus actif sur le plan des transferts, le Paradou AC, a permis le retour de prêt de Djibril-Doucou Diop, l'un des joueurs les plus expérimentés de l'équipe. C'est dans ce cadre que le club algérien a enregistré l'arrivée de deux joueurs internationaux. Le premier, le joueur formé à l'Académie JMG de Bamako, est arrivé en provenance du NRBK Roehia. Il s'est engagé pour deux saisons avec le club promu dans l'élite.

Boudoubaoui parti pour rester à Montpellier

Le week-end prochain face à Caen en championnat, mais selon le journal ibérique El Mundo Deportivo, le Belge Sébastien Boudoubaoui, poursuivant son aventure avec le club de l'Hérault. Montpellier n'a avec lui aucune offre au sujet de Boudoubaoui. Notre meneur de jeu est parti pour rester", a dit Michel Der Zoukri dans les colonnes de la Dépêche algérienne, selon la même source. Montpellier s'était monté gourmand au départ de 7 millions d'euros pour l'international algérien, selon la même source. Montpellier s'était monté gourmand au départ de 7 millions d'euros pour l'international algérien, selon la même source. Montpellier s'était monté gourmand au départ de 7 millions d'euros pour l'international algérien, selon la même source.

Le MCO blinde Helaimia

Toumi, 9ème recrue

Self-Edline R



Toumi dans le registre recrutement, les clubs professionnels algériens ont vu leur nombre augmenter de 14 à 15. Le MCO blinde Helaimia Toumi, 9ème recrue, a été nommé président de son premier responsable afin d'en faire de même. Un investissement à moyen terme, en somme, pour le Moukouda d'Oran, tant que deux joueurs demeurent des valeurs sûres qui apportent beaucoup au Rouge et Blanc d'El-Hamm.

Record de transferts pour le NAHD, l'USB et le DRBT, le PAC opte pour la stabilité



La période du mercato d'été de la Ligue 1 Mobilis de football, clôturée dans la nuit de lundi à mardi, a permis à des clubs de réaliser une véritable purge, alors que d'autres ont opté pour la stabilité, à 24 jours du coup d'envoi de la compétition. En dépit des difficultés financières énormes auxquelles sont confrontés les formations de l'élite, certaines se sont montrées très actives sur le marché des transferts, déboursant des sommes faramineuses.

UNITÉ TRÉSCALMÈA LUSM ALGER

La JS Kabylie, le CS Constantine et le MC Oran ont été désignés à leur tour de faire le grand ménage en recrutant 8 nouveaux joueurs

'On va rattraper le retard avec un stage de préparation en Tunisie'



de toutes les conditions nécessaires pour l'entraînement et la récupération". Le staff technique ambulant d'investissement dans ce deuxième stage de préparation entamé mardi et devant se poursuivre jusqu'au 13 août en cours pour réaliser "un bon travail dans la préparation physique avant de passer à la phase de la sélection de la formation idéale pour disputer les matchs amicaux programmés", a encore souligné le coach du CABBA.

SPORTS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DAIRA D'ARZEW
COMMUNE D'ARZEW

**Avis d'attribution provisoire
De l'avis d'adjudication N° 04/2017**

Conformément aux dispositions de l'article 49- alinéa 6 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété par le décret présidentiel N° 12/23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics, la commune d'Arzew informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis N°03/2017 relatif :

Adjudication N°04/2017
CRECHE COMMUNALE LES CHEVRIERS ARZEW

Que l'adjudication est attribuée provisoirement à MR : SAHRAOUI Loucif, pour un montant de **1.000.000,00 DA.TTC** par année

Parution de l'avis sur les journaux :

Paru le 10/11 juillet 2017 sur الجمهورية

Paru le 10/11 juillet 2017 sur le carrefour

Adjudicataire	Désignation	Montant TTC	Délai	Observation
Sahraoui Loucif	Crèche communale les chevriers Arzew	1.000.000,00 DA/année	03 années	Meilleurs offre

Conformément à l'article 114 du code des marchés publics, les soumissionnaires non retenus peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Arzew dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNALE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31004980 02/08/2017

المجمع الصناعي لاسمنت الجزائر

Groupe industriel des ciments d'Algérie
Société des ciments de Saïda « S.C.I.S »

S.P.A au capital social de 1 050 000 000 DA ن ذ ا رسامتها الاجماعي



Identification fiscale : 099820100631731

N° article d'imposition : 20100010141

N° registre de commerce : 0742051 B 98

Adresse : BP 95 – SAIDA- ALGERIE.

TEL : (+213)(0).48.51.01.00-

48.51.01.20- 48.51.03.23 - Fax : (+213)(0).48.51.04.90



**2ème Avis d'appel d'offres national restreint
aux entreprises spécialisées dans le domaine
N°001/D.T/S.C.I.S/2017**

La société des ciments de Saïda (S.C.I.S) lance un avis d'appel d'offres à la concurrence national restreint aux entreprises spécialisées dans le domaine pour :

« MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL POUR ENTRETIEN DE LA LIGNE DE PRODUCTION ET DES BLOCS ADMINISTRATIFS ».

Les entreprises concernées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de 10.000,00 DA auprès du secrétariat de la commission des marchés de la SCIS Sis à Hassasna, wilaya de Saïda- Algérie.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires à compter de la date de la première parution dans l'un des quotidiens nationaux.

1- L'OFFRE TECHNIQUE contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges est placée dans une enveloppe fermée portant la mention: OFFRE TECHNIQUE.

2- L'OFFRE COMMERCIALE contenant la lettre de soumission, l'offre financière établie selon les exigences du cahier des charges, est placée dans une enveloppe fermée portant la mention : OFFRE COMMERCIALE.

Les deux enveloppes fermées relatives à l'offre technique et commerciale sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure fermée et anonyme sur laquelle sont portées uniquement les mentions suivantes :

« A NE PAS OUVRIR »

SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA SCIS

2ème Avis d'appel d'offres national restreint N°001/D.T/S.C.I.S/2017

« Mise à disposition du personnel pour entretien de la ligne de production et des blocs administratifs ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours de la date limite de remise de leurs offres.

NB: Les offres doivent être déposées par les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés auprès du Secrétariat de la commission des marchés de la S.C.I.S, seul le cachet du secrétariat des marchés faisant foi.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31300582 02/08/2017

*Amis internautes,
lisez*

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

sur le Net

www.carrefourdalgerie.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCÉMENT DE LEUR RECENSEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS

LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE



LA VIE À SAÏDA
RÉFORMES DU BAC DÉCOUPLÉES AU CONSEIL DES MINISTRES

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN



44 MORTS ET 35 BLESSÉS



364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN



ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAJ



LES RÉFORMES DU BAC DÉCOUPLÉES AU CONSEIL DES MINISTRES



LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON



DEUX CORPS SANS VIE RÉPÉRÉS À ORAN ET EL KALA



UNE FILLETTE RETROUVÉE À SAÏDA



44 MORTS ET 497 BLESSÉS EN UNE SEMAINE



BAC 2017: TRICHE IMPOSSIBLE?



CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET



IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURRER



LES CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET



Dopage

La Testostérone, une hormone qui tue le sport féminin

H.S

Le dopage à la testostérone est un phénomène bien connu dans le milieu sportif. Bien que cette hormone se trouve naturellement dans le corps de l'être humain, il a été constaté ces dernières années que les sportifs en prennent davantage, car elle augmente la masse musculaire surtout les athlètes pratiquant certains sports qui exigent une plus grande corpulence, notamment le bodybuilding, la lutte ou encore les sportifs collectifs dont, bien sûr, le football et surtout le football féminin où on remarque le corps des filles qui jouent au foot, elles ressemblent davantage aux hommes que ça soit au niveau du corps ou bien les traits de leurs visages. Pour obtenir des résultats positifs en peu de temps, bon nombre d'entraîneurs ont recours à cette pratique, même s'ils savent pertinemment ses conséquences sur l'athlète qui peuvent le mener à la mort. Il faut rappeler la testostérone de synthèse a eu un succès incroyable dans les années 60 et a été révéillé au grand public, grâce aux athlètes qui pratiquaient à l'époque le culturisme et aussi le bodybuilding et par la suite, elle s'est propagée à travers différentes disciplines. Plusieurs sportifs de haut niveau se sont donné à ce produit dopant ; au départ, cela les aidait à mieux s'entraîner et être toujours en forme, mais au fil des années, ils ont commencé à connaître certains problèmes de santé et subitement ils se sont retrouvés face au mur de leurs performances.

LES ATHLÈTES FEMMES DE PLUS EN PLUS VIRILES

Même si les effets de la testostérone varie d'une personne à une autre, dans l'ensemble connaît en grande majorité les mêmes conséquences, à savoir la stérilité, des troubles du foie et des reins et aussi l'hypertension. La sonnette d'alarme a été donnée dans les années 80 par les athlètes de l'Allemagne de l'Est qui se sont pris à leurs entraîneurs

et fédérations pour les avoir

obligés à se doper et à se faire des injections de testostérone. Il faut savoir que plusieurs athlètes de différentes nations souffrent énormément de ce produit et pour preuve, certains athlètes hommes d'aujourd'hui souffrent du cancer de la prostate, alors que d'autres sont devenus très agressifs, ils ne cessent d'avoir des tendinites et aussi des déchirures musculaires, alors que les athlètes femmes se plaignaient de la virilisation de leur corps et il est très facile de le constater, il suffit d'assister à un match de football féminin, ou même de volley-ball et vous verrez qu'on ne peut pas faire la différence entre le corps d'une femme et d'un homme. Au départ, les supporters croyaient que ces femmes sportives étaient des machos et pour avoir pratiqué des sports qui étaient au départ destinés uniquement aux hommes ; elles ont les comportements masculins, mais après moult recherches de certains spécialistes, ils ont découvert qu'un grand nombre d'entraîneurs exigeaient de leurs athlètes de se faire injecter la testostérone pour avoir un meilleur rendement et pour preuve, d'après certains connaisseurs en la matière, il a été constaté qu'après des matchs, on a retrouvé plusieurs injections dans les vestiaires des équipes féminines, alors que selon des médecins, il est très dangereux d'en prendre avant la compétition ; en plus, l'injection ne peut faire son effet tout de suite. Il est vrai que cette hormone se trouve naturellement dans le corps de la femme, mais à un taux minime par rapport à celui de l'homme, c'est pourquoi le surdosage de cette hormone chez la femme peut engendrer des maladies graves comme le syndrome des ovaires polykystiques. Cette maladie entraîne un dérèglement des règles, une prise de poids, de l'acné, une pilosité excessive, l'infertilité, une perte de cheveux.

A QUAND PREND-ON CONSCIENCE DU DANGER DE CETTE HORMONE ?

Néanmoins, il faut savoir que chez certaines femmes le surdosage de la testostérone est naturel, comme ce fut le cas de la sprinteuse Dutee

Chand qui a été privé de compétition depuis 2014, étant considéré comme "trop masculine". Alors que le taux de testostérone était élevé dans son corps tout naturellement. Mais cette athlète qui s'est sentie humiliée par cette sanction, s'est battue depuis cette année pour démontrer qu'il y a eu une discrimination et que ce n'était pas de sa faute si elle avait un taux élevé de cette hormone dans le sang. Après un long combat, la sprinteuse indienne est parvenue à avoir gain de cause en 2015, puisque le TAS a décidé de réhabiliter l'athlète, jugeant que son taux de testostérone n'était pas un motif suffisant. Suite à ce cas, le TAS a fait savoir à l'instance fédérale internationale qu'il faudrait donner des preuves tangibles quant à l'impact de cette hormone sur les performances de l'athlète et plus principalement une sportive femme pour ainsi lui infliger des sanctions. En effet, un test à cette hormone a été introduit depuis 2009, afin d'éviter tout genre de dopage, notamment chez les athlètes femmes, dont cette hormone masculine par excellence, permettrait aux femmes sportives d'obtenir une masse musculaire plus importante. Reste qu'il faut savoir que bon nombre d'athlètes femmes trouvent injuste ce genre de test, car il n'est pas certains selon des spécialistes que le taux de cette hormone soit le même pour toutes les femmes, car certaines femmes peuvent avoir le taux de testostérone plus élevé par rapport à d'autres, alors comment faire la différence entre un taux élevé naturellement et celui de dopage. Il faut savoir aussi que depuis bien des années des tests de féminité sont obligatoires à la veille d'importantes compétitions, ce qui est pour certaines athlètes, une forme de discrimination. Et une humiliation, c'est pourquoi cette forme de dopage reste tabou dans les milieux sportifs femmes, qui se trouvent dans une situation gênante. Cependant, des médecins de sports, de même que certaines sportives à travers différents pays, ont débattu ce sujet avec les instances sportives internationales, afin de dénoncer certaines pratiques de certains entraîneurs, qui font tout pour enrichir leurs palmarès, aux dépens de la santé de leur athlète. Aussi, ces spécialistes veulent donner gain de cause à certaines athlètes qui ignorent les méfaits du surdosage de cette hormone à long terme sur leur corps.



Tennis

Stage de présélection en vue des championnats arabes U13 et U14

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a annoncé l'organisation d'un stage de présélection Round-robin, les 3 et 4 août au Mitidja tennis club de Boufarik (Blida), pour dégager la liste des participants aux championnats arabes U13 et U14, prévus en Tunisie du 16 au 26 août 2017. "Les athlètes convoqués pour la catégorie des 13 ans sont Benosman Abdelhakim (TCM - Tlemcen), Sol-tani Ibrahim (Haï Salem - Oran), Benhabiles Rayan (CRB-BK - Alger) et Benamar Anis (GSP), alors que ceux de la catégorie des 14 ans sont Lebdi Mohamed Forkane (GSP), Kaidi Islam (MBB - Béjaïa) et Guessoum Abdallah (MBM - Alger)", a indiqué la FAT, dans un bref communiqué. Les athlètes cités seront encadrés par deux entraîneurs, en l'occurrence Ouahab Réda et Benzaid Bilal.

Athlétisme

L'Ethiopien Kenenisa Bekele absent aux Championnats du monde

Kenenisa Bekele est le grand absent de la sélection éthiopienne pour les Championnats du monde de Londres (4-13 août). La Fédération éthiopienne a annoncé mardi sa sélection pour les Mondiaux de Londres (4-13 août) dont ne fait pas partie le triple champion olympique Kenenisa Bekele. «Je ne suis pas assez en forme pour m'aligner», a expliqué le double recordman du monde (5000m et 10.000m), âgé de 35 ans, qui n'avait déjà pas été retenu pour le marathon olympique à Rio l'an dernier. En 2017, Bekele a notamment terminé 2e du marathon de Londres en 2h05'57" au mois d'avril. Par ailleurs, la championne du monde en titre du 1500m, Genzebe Dibaba, doublera à Londres sur 1500 et 5000m. Almaz Ayana, championne du monde en titre du 5000 m, fera de même sur 5000 et 10.000m, même si elle n'a pas disputé le moindre meeting cette année.

La Jamaïque avec Usain Bolt, Elaine Thompson et Omar McLeod à Londres

Parmi les 59 sélectionné(e)s pour représenter la Jamaïque aux Mondiaux de Londres, on trouve trois champions olympiques : Usain Bolt, Elaine Thompson et Omar McLeod. Si Usain Bolt va conclure sa carrière lors des Championnats du monde (4-14 août) sur 100m et 4x100m, il ne sera sûrement pas le seul Jamaïcain à briller sur la piste de Londres. Deux autres champions olympiques de Rio figurent dans la liste des 59 sélectionné(e)s pour les Mondiaux : Elaine Thompson (100m-200m) et Omar McLeod (110m haies). Parmi les autres candidat(e)s aux médailles, on trouve Hansle Parchment, vice-champion du monde du 110m haies, Ronald Levy (110m haies), Danielle Williams, championne du monde du 100m haies et Sherica Jackson (400m).

Greg Rutherford forfait à Londres

Coup dur pour l'athlétisme britannique avec le forfait du tenant du titre mondial du saut en longueur, Greg Rutherford, pour les Championnats du monde de Londres (4-13 août). Greg Rutherford a annoncé mardi son forfait pour les Championnats du monde qui auront lieu à Londres du 4 au 13 août prochain. Le tenant du titre mondial de saut en longueur a enchaîné les blessures ces derniers mois. «Ces derniers jours, j'ai dû accepter la triste réalité. J'ai fait tout ce qui était possible, mais une cascade de blessures aux pires moments signifie que je ne pourrai pas défendre mon titre à Londres.» En 2012, le sauteur avait décroché l'or olympique devant son public. Il ne pourra pas en faire autant en août. Le Britannique s'est dit «dégouté» de devoir renoncer à l'épreuve-reine de l'année. Rutherford a confirmé que sa saison 2017 était terminée.



Rayane Bensetti annonce son grand retour au cinéma!

Sorti en octobre 2016, la comédie Tamara (adaptée d'une bande-dessinée éponyme) voyait Rayane Bensetti faire ses véritables premiers pas d'acteur au cinéma. À seulement 24 ans, celui qui a fait vibrer les téléspectateurs sur le plateau de Danse avec les stars, trouvant l'amour avec la danseuse Denitsa Ikonomova par la même occasion, vient d'annoncer une nouvelle qui devrait ravir ses fans. Sur son compte Twitter, le jeune lyonnais a confirmé qu'il reviendrait sur grand écran dans la suite de Tamara. Le tournage de cette suite débute en septembre et Héloïse Martin (qui incarne le rôle titre) sera également de la partie. Tamara 2, toujours réalisé par Alexandre Castagnetti (La Colle), retrouvera ses personnages phares trois ans après leurs premières aventures et leurs années lycée. Une suite qui s'annonce plus adulte donc ! Cette suite, qu'on peut imaginer attendre pour la fin 2018, fera-t-elle mieux que son prédécesseur ? Rappelons que Tamara avait séduit en 2016 plus de 790 000 spectateurs français dans les salles.

Johnny Depp craint que le procès avec ses anciens agents ne ruine sa carrière



L'acteur hollywoodien Johnny Depp est encore au beau milieu de ses déboires judiciaires concernant ses dépenses et son train de vie. L'acteur assure qu'il est atteint de "problèmes psychologiques" comme "acheteur compulsif". En début d'année, les conseils de Johnny Depp ont annoncé que l'acteur était ruiné. Celui-ci s'est alors tourné vers ses directeurs financiers, les accusant de mauvaise gestion. Le procès très médiatique suit actuellement son cours, de déclarations agressives en liste de dépenses

délicieuses. L'acteur hollywoodien aurait dépensé pendant des années près de 2 millions d'euros par mois, dont 27 000 dollars de vin et plus de 280 000 dollars pour son personnel et sa sécurité. La dette de Johnny Depp s'élève actuellement à 40 millions de dollars. Rappelons que l'acteur était l'année dernière 5ème de la liste des acteurs les mieux payés d'Hollywood de Forbes, avec 48 millions de dollars de revenus. Aujourd'hui, le journal Daily Mail rapporte qu'il clame être atteint de troubles psychologiques et se

définit comme acheteur compulsif. Il accuse aussi ses directeurs financiers de vouloir porter préjudice à sa carrière et à sa réputation avec ce grand débailage de sa vie privée. Une image déjà largement écornée par son précédent divorce avec l'actrice Amber Heard et les accusations de violence, ainsi que par quelques sorties choquantes en public. Le procès n'est à ce jour pas terminé et son issue pourrait, en effet, avoir des conséquences sur la suite de la carrière de l'acteur.

Ça: Tilda Swinton a été envisagée pour jouer Grippe-Sou



Toujours là où on ne l'attend pas ! Alors que la nouvelle bande-annonce du film Ça vient d'être dévoilée, on apprend que Tilda Swinton avait été envisagée pour interpréter le rôle pivot du film, à savoir celui de Grippe-Sou, finalement porté à l'écran par le jeune Bill Skarsgård. Le site Nerdist, qui avait pu se rendre sur le tournage du film, vient de révéler que le réalisateur Andrés Muschietti et la productrice Barbara Muschietti avaient bel et bien pensé à l'actrice, oscarisée pour Michael Clayton, pour jouer le fameux clown de l'histoire, né en 1986 sous la plume de Stephen King puis incarné dans la minisérie de 1990 par Tim Curry: "Je vous le jure. Nous avions un créneau pour tourner le film et elle n'était pas disponible, donc elle n'a même pas pu auditionner. Mais, bien évidemment, nous avions tous pensé à elle. Pour dénicher le parfait interprète de Grippe-Sou (aka Pennywise, aka Bob Gray), l'équipe est passée par un très grand casting, ne cherchant pas à trouver un "nouveau Tim Curry" et ne s'arrêtant devant aucune idée reçue: "Nous avons auditionné des centaines et des centaines de potentiels Bob Gray ou Pennywise (...) Nous avons auditionné des gens qui n'auditionnent plus et une immense gamme de talents. Des femmes, des jeunes acteurs, des plus vieux... Nous avons vraiment traversé un large spectre d'acteurs différents", expliquait ainsi Barbara Muschietti.

Avengers 3

Joe Russo évoque un duo comique inattendu et les gemmes de l'infini

A en croire le coréalisateur Joe Russo, "Avengers: Infinity War" comprendra un duo comique super-héroïque, ainsi que toutes les "gemmes de l'infini" en action. Un Gardien de la Galaxie en duo avec un Avenger? Alors que le tournage principal d'Avengers: Infinity War s'est terminé, le coréalisateur Joe Russo a confié certaines informations à nos confrères, à commencer par IGN: "Ce qui est intéressant, c'est que grâce au changement de ton de Thor 3 grâce à Taika [Waititi] et les directions prises avec le personnage

de Thor, Star-Lord et lui forment un duo très surprenant et très amusant. Je suis impatient que les spectateurs les découvrent ensemble". Thor a souvent fait cavalier seul, même s'il fera équipe avec Hulk pour Thor: Ragnarok. Un duo comique avec Star-Lord peut s'avérer payant, surtout si l'aventurier au walkman se moque de l'inadaptabilité du dieu d'Asgard. Voir à l'écran l'union des héros Marvel est l'une des attentes des fans, y compris le traitement des gemmes de l'infini, objet de la convoitise (et du pouvoir) de Thanos. A ce

sujet, Russo a confié à Screen Rant: "Chaque gemme a son propre pouvoir. Nous avons beaucoup réfléchi à la façon dont nous représenterions ces pouvoirs à l'image, afin que cela soit clair pour le public. (...) Pour que le public ne se perde pas dans [toutes ces gemmes], nous avons dû être très précis. Je ne dirais pas comment nous utilisons la Gemme de la Réalité, mais nous l'utilisons". Joe Russo a enfin confié que les images d'Avengers 3 montrées à la D23 seraient prochainement montrées au public.

La dixième édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) s'est clôturée dans la soirée du lundi avec une cérémonie à laquelle ont assisté des figures du cinéma arabe, marquée par la consécration du long métrage "En attendant les hirondelles" de l'algérien Karim Moussaoui qui a décroché le grand prix "Wihr d'or". Organisée du 25 au 31 juillet, cette édition a été marquée par la création de plusieurs rubriques et un programme diversifié, en plus de la projection 31 œuvres en compétition dans trois catégories (longs métrage, courts métrages et documentaires). Elle a consacré un large espace à d'autres rubriques ayant permis aux fans du 7ème art de redécouvrir des grands classiques du cinéma. Plusieurs pays ont participé à cette manifestation culturelle internationale: Palestine, Tunisie, Maroc, Egypte, Syrie, Irak, Jordanie, Liban, Arabie Saoudite, Mauritanie, Soudan et Bahreïn et Iran.

L'Algérie a participé avec trois longs métrages en compétition mettant en lice 11 autres films dont un concrétisé dans le cadre de la co-production avec la Tunisie, "Augustinus, fils de ses pleurs" du réalisateur égyptien Samir Seif, ainsi que deux autres "En attendant les hirondelles" de Karim Moussaoui et "El Achik" de Amar Si Fodhil. Parmi les dix courts métrages en lice à cette édition, figure un seul film algérien "Waadek" de Mohamed Yarghi. En outre, le pays hôte a pris part avec trois documentaires parmi dix en compétition, en l'occurrence "Tahqiq fil Djenna (Enquête au paradis) de Merzak Allouache, "Yucef Chahine et l'Algérie" de Salim Aggar et "Hizam" (ceinture) de Hamid Benamra. Des jurys ont été constitués de grands noms dans le domaine de la mise en scène, du scénario et de la critique cinématographique. Le jury du long mé-



Clôture de la dixième édition du Festival international d'Oran du film arabe

trage est présidé par Farid Boughdir, celui du court métrage par Karim Traïdia et celui du documentaire par Michel Khelifi. De nouveaux films arabes ont été projetés dont le film égyptien "Moulana" de Magdi Ahmed Ali qui a suscité une controverse et le film syrien "Lilit" de Ghassan Chemit, en plus du panorama du court métrage et du film mobile. Le FIOFA a été marquée cette année par la projection de sept films de dessins animés au profit des enfants d'orphelinat en utilisant des techniques de haute technologie dont le cinéma 3D. Les détenus des établisse-

ments pénitentiaires d'Oran ont eu leur part du programme de cette manifestation cinématographique. Des films de renommée arabe et mondiale leur ont été projetés dont surtout ceux abordant l'histoire et la vie de personnalités historiques algériennes.

Les jeunes fans du 7ème art ont participé à des ateliers de formation dans les domaines de la mise en scène, du tournage et du scénario, notamment. Des experts et cinéastes ont pris part à des conférences-débat traitant des aspects du 7ème art dont l'archive, la numérisation cinéma-

graphique, la critique, les droits d'auteur et le cinéma et la mémoire. En outre, des projections de films ont été organisées dans des espaces ouverts, surtout que le festival a coïncidé avec la saison estivale, notamment au jardin méditerranéen d'Oran, à Mascara et à Mostaganem où le public a suivi des films dont "Ben Badis" de Bassil Khatib. La cérémonie d'ouverture de ce festival a été mise à profit pour honorer plusieurs personnalités du cinéma arabe dont l'acteur Hassan El Hassani plus connu sous l'appellation de "Bou-bagra".

FIOFA 2017:

«En attendant les hirondelles» de l'algérien Karim Moussaoui décroche le grand prix «Wihr d'or»

Le film "En attendant les hirondelles" de l'algérien Karim Moussaoui a décroché le "Wihr d'or", grand prix du Festival international d'Oran du film arabe, dont la 10e édition a pris fin dans la soirée du lundi lors d'une cérémonie organisée au théâtre de verdure Hasni-Chakroune d'Oran. Le jury de cette section présidé par le tunisien Farid Boughdir a également décerné le prix du meilleur réalisateur à Karim Moussaoui. Sept autres mentions spéciales ont été attribuées pour récompenser divers volets d'un film. Il s'agit de la mention de la meilleure photo revenue au marocain Adel Ayoub pour le film "A la recherche du pouvoir perdu", des meilleurs espoirs masculin et féminin pour les algériens Mehdi Ramdani et Hania Amar dans le film "En attendant les hirondelles", du meilleur rôle secondaire attribué à la tunisienne Doria Achour dans le film "Demain dès l'aube". La mention spéciale du meilleur scénario pour "Nuts" de la libanaise Henri Bargès, celle de la meilleure actrice attribuée à la libanaise Darine Hamzè pour son rôle dans "Nuts". La mention spéciale pour le meilleur rôle a été attribuée au syrien Ayamen Zidane dans le film "Le père" de Basil El Khatib. Le prix du jury a été décerné à la production algéro-tunisienne "Augustin, le fils de ses larmes" de l'égyptien Samir Seif. Dans la catégorie "court métrage", le président de jury de cette section, l'algé-

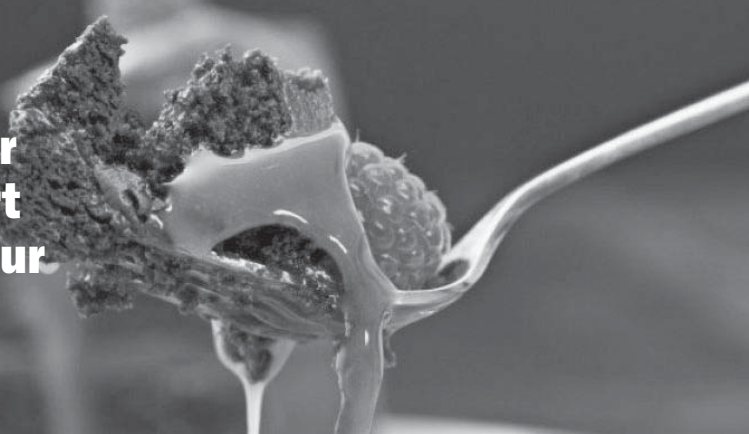


rien Karim Traïdia, a relevé la haute qualité des 10 œuvres en compétition au point où il était difficile de départager entre les films projetés à la cinémathèque d'Oran. Le grand prix a été attribué ex-æquo à "Five boys and wheel" (Cinq enfants et une roue) du palestinien Saad Zagha et "Waadtek" (Je t'ai promis) de l'Algérie de Mohamed Yergui. Le jury a également décerné une mention spéciale à "Antirêve" du marocain et "Bananouna" de l'égyptien Nadji Ismaïl Mohamed. Enfin le prix du jury est revenu à "Nyerkouk" du

soudanais Mohamed Kordofani. Dans la section "documentaire" qui a vu la sélection de 10 œuvres, le jury présidé par le palestinien Michel Khelifi, a porté son choix sur "La chasse aux fantômes" du palestinien Raed Andhouni. Le même jury a également attribué des mentions spéciales pour "Enquête au Paradis" de l'algérien Merzak Allouache, "Mayl ya ghzaïel" de la libanaise Iliane al Raheb, "La troupe" de l'irakien Djaafar Al Bakker et "Yucef Chahine, le cinéma et l'Algérie" de l'algérien Salim Aggar. Dans la section "pano-

rama du film court", introduite pour la première fois à l'occasion de cette 10ème édition, le prix d'encouragement est revenu au film "Human" alors que le film "Comment s'est déroulé ton anniversaire" de l'algérien Mohamed Zaouech a remporté le prix d'encouragement dans la catégorie œuvres réalisées à l'aide d'un téléphone mobile. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, d'un représentant du ministre de la Culture, des autorités locales et de nombreux représentants du monde des arts et de la culture nationale et arabe. A cette occasion, le commissariat du FIOFA a décerné un trophée de mérite au Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika pour sa contribution au développement et à la promotion de la culture. Cette distinction a été remise au responsable de la commission de la médaille du mérite artistique au niveau de la Présidence de la République. Le commissariat du FIOFA a honoré, lors de cette cérémonie de clôture, le comédien égyptien Izzet Al Alaïli, la comédienne et chanteuse libanaise Hayam Younes, ainsi que le réalisateur égyptien Magdi Ahmed pour son film "Mawlana", projeté en hors compétition et en avant-première mondiale ainsi que l'équipe du film "BenBadis", une production algérienne réalisée par le syrien Bassel El Khatib.

4 bonnes raisons de manger du dessert chaque jour



Tous les bienfaits santé des graines de lin

Alliées pro-régime, protectrices de la santé du cœur, armes anti-cancer du sein... ces graines ont tout pour nous séduire. Utilisées pour leurs vertus nutritionnelles au temps de l'Égypte antique et encore aujourd'hui en médecine chinoise, les graines de lin aident à prévenir certaines maladies et à garder la ligne. Leurs fibres solubles aident à lutter contre la constipation et à réduire le mauvais cholestérol dans le sang, leurs phytoestrogènes diminuent les bouffées de chaleur pendant la ménopause et sont associées à une baisse des risques de cancer du sein, indique l'Institut Curie, et leurs acides gras oméga-3 sont bénéfiques pour le cœur. Voici toutes les bonnes raisons de profiter de ces graines méconnues :

POUR SA SANTÉ CARDIOVASCULAIRE

De nombreuses études ont prouvé l'effet protecteur des oméga-3 sur l'organisme et du système cardiovasculaire en particulier. En baissant le taux de mauvais cholestérol, les artères courent moins de risques de se boucher et de provoquer des crises cardiaques. Si vous suivez un traitement pour réguler le taux de cholestérol, parlez à votre médecin de l'éventualité d'ajouter des graines de lin à votre alimentation. S'il n'y voit pas d'inconvénient, vous pouvez intégrer environ 20 grammes de graines moulues par jour dans vos recettes.

POUR PERDRE DU POIDS

Les graines de lin sont capables d'absorber l'eau des aliments et se gonflent dans le ventre comme des éponges. Résultat : elles agissent en tant que laxatif et stimulent le système digestif. Elles sont donc d'excellentes alliées dans un régime amaigrissant (sans en abuser). Entre autres, elles apportent des bonnes graisses à notre alimentation, brûlent les mauvaises graisses et nous aident à nous sentir plus rassasiés. N'hésitez pas à ajouter de la farine de graine de lin à vos plats et desserts si vous voulez faciliter la perte de poids.

Manger des aliments sucrés de manière raisonnable n'est pas forcément mauvais pour la santé ni pour la ligne, d'après plusieurs études. Si vous cherchez quelques bonnes raisons (ou excuses) pour craquer sur le dessert en fin de repas, vous êtes bien tombés. Voici pourquoi la science suggère qu'une part de gâteau au chocolat n'est pas mauvaise pour la santé, au contraire :

Raison n°1 : de l'énergie pour la journée. Commencer la matinée par un petit déjeuner contenant quelques aliments sucrés serait une bonne façon de rester en forme. D'après une étude menée par les chercheurs de l'université de Tel Aviv sur 200 adultes, les personnes qui mangent sucré le matin ont moins faim pendant le reste de la journée. Les scientifiques estiment que le fait de consommer plus de calories le matin donne l'énergie nécessaire à l'organisme pour bien fonctionner jusqu'au soir.

Raison n°2 : pour protéger sa santé

Ce n'est plus un secret : le chocolat noir, riche en cacao, est bon pour la santé. En consommant quelques carrés chaque jour apporte des nutriments antioxydants permettant de diminuer les risques d'hypertension, de renforcer le système immunitaire, de lutter contre l'inflammation et de baisser les risques d'accidents car-

diovasculaires. Ce sont les chercheurs américains et suédois qui le disent, alors on peut écouter leurs conseils et manger quelques grammes de chocolat noir quotidiennement sans culpabiliser.

Raison n°3 : pour limiter les grignotages. Vous avez des pulsions sucrées ? Ce n'est pas grave, vous pouvez craquer. Des études ont prouvé qu'il vaut mieux manger une part de gâteau quand on en a envie plutôt que de se priver et de craquer sur une tablette entière de chocolat au caramel ou un paquet de bonbons. En choisissant de manière consciente de se faire plaisir de façon raisonnable, et en consommant cet aliment en pleine conscience, nous évitons de grignoter dans la journée. Sans compter le fait qu'un gâteau fait maison sera toujours plus sain qu'un produit du distributeur, gavés d'additifs et de conservateurs.

Raison n°4 : pour se motiver à faire du sport

Prendre la décision de se servir en dessert peut aider à se motiver pour être plus actifs physiquement dans la journée, rapporte le site Reader's Digest. De cette façon, nous sommes gagnants-gagnants : nous pouvons nous faire plaisir pendant le repas et, sans culpabiliser, nous brûlons des graisses en faisant du sport plus tard.

Alimentation Les nouveaux repères nutritionnels à suivre

Après quatre années d'études, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation donne de nouvelles recommandations après celle des cinq fruits et légumes par jour. L'Agence nationale de sécurité de l'alimentation affine ses messages sanitaires destinés aux adultes. Il y a dix ans, elle préconisait de manger "5 fruits et légumes par jour" et cette recommandation ne change pas. Aujourd'hui, elle donne de nouvelles consignes : La consommation de charcuterie (saucisson, rillettes, jambon sec...) ne doit pas dépasser 25 g par jour. La consommation de viande ne doit pas dépasser 500 g par semaine. Ce poids correspond environ à 2 gros steaks tartares. La consommation de viande ne concerne pas la volaille (poulet, dinde...). La consommation de légumineuses (lentilles, fèves, pois chiches, pois cassés...) doit être renforcée. Elle peut, notamment, compenser la baisse de consommation de viande, car les légumineuses apportent, elles aussi, des protéines intéressantes. Les produits céréaliers doivent être choisis complets car ils ont une meilleure qualité nutritionnelle. Ils limitent aussi le risque de diabète de type 2, de maladies cardiovasculaires, de cancers. La consommation de boissons sucrées ne doit pas dépasser un verre par jour, car elle est associée au risque de développer un diabète de type 2, une maladie cardiovasculaire, un surpoids (au-delà d'un verre par jour, tout verre de boisson sucrée supplémentaire fait prendre 200 g par an). La consommation de sucre naturellement présent dans les aliments ou ajouté, doit se limiter à 100 g par jour. Des recommandations concernant les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées seront données ultérieurement.

Deux œufs par jour, le secret de la longévité?

La centenaire italienne Emma Morano a révélé les détails de son alimentation. Un régime surprenant. Elle va avoir 117 ans, mais n'a plus toutes ses dents. Emma Morano, l'Italienne qui détient le record de plus vieille personne au monde depuis le décès de Sushannah Mushatt Jones en mai dernier, va célébrer son anniversaire le 29 novembre prochain. Née en 1899, elle reste la dernière personne connue à être née avant 1900. Pour l'occasion, l'Agence France Presse s'est rendue chez elle, dans la ville de Verbania dans le nord de l'Italie, et l'a interviewée en présence de son médecin, Carlo Bava. La centenaire a parlé de son hygiène de vie et notamment de son alimentation aux journalistes français. "Je mange deux œufs par jour, et c'est tout. Et aussi des biscuits. Mais je ne mange pas beaucoup parce que je n'ai plus de dents", explique-t-elle. Anémique depuis ses 20 ans, à la fin de la Première guerre mondiale, elle a suivi les conseils de son médecin de l'époque. Carlo Bava, qui la soigne depuis 27 ans, raconte : "Emma a toujours mangé très peu de légumes, très peu de fruits. Quand je l'ai rencontrée, elle mangeait trois œufs par jour,



deux crus le matin et un en omelette à midi, et du poulet au dîner".

UN ESPRIT ALERTE

ET UN CARACTÈRE BIEN TREMPÉ

Aujourd'hui, Emma Morano refuse de manger de la viande car elle n'aime plus ça et parce que "quelqu'un lui a dit que ça donnait le cancer", ajoute le médecin. Elle l'a donc remplacée par des biscuits. Le docteur Bava ne donne pas d'avis sur ce régime alimentaire un peu spécial, mais précise que, d'après lui, le secret de la longévité de sa patient est d'origine génétique : sa mère est morte à 91 ans et

deux de ses sœurs ont été centenaires. "Mais la régularité de son quotidien et un caractère bien trempé n'y sont pas étrangers non plus", ajoute l'AFP. L'Italienne a travaillé jusqu'à ses 75 ans dans une usine de sacs en toile de jute, a vécu seule depuis la séparation avec son mari en 1938 et a réussi à se débrouiller sans l'aide de personne jusqu'à ses 115 ans. Depuis 2015 elle ne quitte plus son lit et a besoin d'une aide-soignante à plein temps, mais son esprit reste encore alerte. Le record de 122 ans de Jeanne Calment sera peut-être battu...

20 | Carrefour Pub

مكتب توثيق الأستاذ بكوش فوزي
14 نهج العربي تيسبي / وهران
بيع قاعدة تجارية
النشرة الأولى

بموجب عقد توثيق الأستاذ بكوش فوزي بتاريخ 2017/07/26، في طور التسجيل، باعت السيدة مرابط نجية مامة، الساكنة بـ وهران، 06 شارع الشيخ العربي التيسبي إلى السيد بن سقلول بلقاسم، الساكن بـ وهران، 41 شارع بن عمارة بوتخيل، قاعدة تجارية غير مستقلة، كائنة بـ وهران، في أمام الهواري، 43 شارع قبليبي، تشمل على العناصر المعنوية التالية: (العلامة الاسم التجاري، الحق في الإيجار، الصلاء والزبائن). الثمن ثلاثمائة دينار جزائري 300.000,00 د.ج. تقدم الاعتراضات في حالة وجودها إلى مكتب التوثيق خلال الأجل القانونية. للإعلان / الموثق

مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بـ وهران
رقم 13 شارع زيروت يوسف
بيع قاعدة تجارية

بموجب عقد توثيق حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 20 جويلية 2017، باع السيد ايت دريس كمال إلى السيد حليمي عمر ناصر: قاعدة تجارية متجر خاصة بالخياطة والنساجة مستقل في قبو تابع لمسكن يقع بـ وهران، شارع بن زرجب رقم 29، المقيد بالمركز الوطني للسجل التجاري بولاية وهران بتاريخ 03 أكتوبر 1984، تحت رقم 84/4578، المشتملة على جميع العناصر المادية والمعنوية، بثمن رئيسي قدره: 1.800.000,00 د.ج. للإعلان / الموثق

مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بـ وهران
رقم 13 شارع زيروت يوسف
انتقال ملكية قاعدة تجارية

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 23 جويلية 2017، تم نقل ملكية قاعدة تجارية خاصة بتجارة الجزائر تابعة لمحل معد لمزاولة التجارة يقع بـ وهران، رقم 35 شارع الأوراس، المشتملة على جميع العناصر المادية والمعنوية من المرحوم فرطاس هواري المتوفى بـ وهران بتاريخ 09 جوان 2017 حسب شهادة وفاته رقم 02316 وكذا عقد الفريضة المحررة من قبل الأستاذ شايب الذراع محمد الموثق بـ وهران بتاريخ 03 جويلية 2017 إلى ورثته هم أولاده وهم: فرطاس نصر الدين وله 12/02، السيد فرطاس جمال الدين 12/02، السيد فرطاس أمين وله 12/02، السيدة فرطاس سليمة ولها 12/01، السيد فرطاس بومدين وله 12/02، السيدة فرطاس فوزية وله 12/01 وقد قومت هذه القاعدة بـ 7.450.000,00 د.ج. للإعلان / الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة بئر الجير
بلدية بئر الجير
تحقيق علني

يعن عن فتح تحقيق علني خاص بفتح مقهى الكائن بالعنوان التالي حي 733 مسكن بوض 50 إيسطو بئر الجير وهران لفائدة السيد سيني خيرة. تحدد مدة التحقيق 15 يوم ابتداء من تاريخ الإعلان عنه تعين الكتابة العامة لبلدية بئر الجير محافظ المحقق لتسجيل كل الآراء والرغبات والنظلمات والملاحظات الشفوية والكتابية المدلى بها بسجل مرقم عليه من طرف رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بئر الجير.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة حكما عنيا ابتدائيا حضوريا: في الشكل: قبول دعوى الرجوع بعد الخبرة شكلا. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن قسم شؤون الأسرة لمحكمة تيارت في 2017/03/21 فهرس رقم 02887/2017، والمصادقة على تقرير الدكتور شعبي العيد المختص في الأمراض العقلية المودع بأمانة ضبط المحكمة تحت رقم 1142/17 بتاريخ 2017/04/19. الحكم بافتتاح التقديم والحجر على المرجع ضده بقرود صدام المولود في 1991/03/17 (ابن رايح وبالقسام فاطمة وتعيين المرجع أخيه بلقرود الجليلي مقدما على المحجور عليه من تاريخ النطق بالحكم لغاية زوال أسباب الحجر أو صدور حكم مخالف وذلك لتسيير شؤونه الإدارية والقيام مكانه بالتصرفات المالية مع التأشير بوفوع الحجر على هامش شهادة ميلاد المعنى في سجلات الحالة المدنية لبلدية مكان ميلاده بسعي من النيابة العامة. الأمر بنشر الحكم الحالي إعلام وطنية مكتوبة على نفقة المرجع. إلزام المقدم بإيداع تقرير دوري كل ثلاثة أشهر عن إدارة أموال المحجور عليه بأمانة ضبط المحكمة ابتداء من تاريخ صيرورة هذا الحكم نهائيا مع إبلاغ المحكمة عن كل تغيير لمكان الإقامة. تعيين المربية المتخصصة الرئيسية خليل فتحة بمتابعة حالة المحجور عليه والقيام بزيارات فحائية لمكان إقامته للتأكد من مدى توفر ظروف التكفل به من طرف المقدم أخيه خصوصا العلاج لدى أخصائي مرة على الأقل شهريا، وكذا وضعه ضمن الوسط العائلي إيداع تقرير دوري كل ثلاثة أشهر لدى أمانة ضبط المحكمة قسم شؤون الأسرة، بسعي من النيابة العامة. تحميل المرجع المصاريف القضائية المقدرة بأربعمئة وخمسون دينار جزائري 450 د.ج. حكما تاما أفصح به جهارا أمام ملا من الناس ولسحته امضى من طرف الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / مين الضبط

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية النمامشة
دائرة المشربة
بلدية المشربة
مصلحة التنظيم والشؤون العامة
الرقم 2017/03

إنشاء جمعية محلية ذلت طابع الرياضة والتربية البدنية

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون 12-06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، لقد تم إنشاء الجمعية المحلية المسماة النادي الرياضي الهاوي نور الكفيف لمدنسة الأطفال المعاقين بصريا لبلدية المشربة المسجلة تحت رقم: 03 بتاريخ 18/07/2017 المقيمة: المدرسة الأطفال المعاقين بصريا حي العيادوي عبد الحاكم المشربة الرئيس: بن سالم فاطمة

وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر.

الرئيس

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة عين الذهب
بلدية عين الذهب
الرقم 2017/09

وصل إيداع ملف تجديد جمعية محلية

يشهد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين الذهب بان: السيد بهلول محمد المولود بتاريخ 12/09/1990 عين الذهب. الساكن: حي أول نوفمبر عين الذهب المهنية: موظف

قد أودع: اليوم 2017/02/12 ملف تعديل التسمية وتجديد المكتب لجمعية ذات الطابع الرياضي المسماة: جمعية الونام للفرسية والترفيه عين الذهب الكائن مقرها: بيت الشباب هامل بغداد بلدية عين الذهب

يتراسها: بهلول محمد سلمت من أجل الإشهار رئيس المجلس الشعبي البلدي

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des

organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوي القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفايح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البرينة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع شكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سري

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

DEMANDE EMPLOI

Cadre technique, retraité, célibataire, bonne présentation, 25 ans d'expérience, gestion approv-stocks PR/ MGX ..logistique, démarches prospection, mise en place circuit distribution magasins, suivi commercial, ventilation clientèle, recouvrements, représentation domiciliation liaisons, documentation pré-inventaires, sondage consulting préconisation, traitement textes. Maîtrisant le Français, satisfaisant en Anglais, cherche emploi.

Mobile: 0540 38 75 77
E. mail: bejaia060@yahoo. fr

Félicitations

Félicitation à Serin Boubia, fils de notre amie la chanteuse Dounia El Djazairia, pour sa brillante réussite à l'examen du BEM.

A plus de réussite
ELF
MABROUK



VEND

Lot de terrain 2500 M² dont une habitation 495M², 04 façades, bien situé.

Hassi Ghella, route Hammam Bouhadjar.

Tél : 05.49.77.14.81
Curieux s'abstenir

07:00 Concert de Musique Traditionnelle	17:00 Un lieu et mythe
07:30 Prescolaire	17:30 Takder tarbah
08:00 Evasion	18:00 Journal Télévisé
09:00 Bonjour d'Algérie	18:30 Feuilleton algérien
10:30 Feuilleton algérien	19:00 Journal Télévisé
11:00 Sur le fil	19:30 Journal de l'Afrique
12:00 Journal Télévisé	20:00 Journal Télévisé
12:30 Avis religieux	20:45 Canal foot
13:30 Championnat de football	21:45 Film Algérien
15:00 Twahacht bladi	23:00 Diar el ghorba
	00:00 Boucle info en français

TF1	
08:30 Téléshopping	09:35 Amour, gloire et beauté
09:15 Météo	09:55 Private Practice
09:20 Petits secrets entre voisins	10:50 Motus
10:25 Demain nous appartient	11:20 Les z'amours
11:00 Les feux de l'amour	12:50 Météo
11:55 Petits plats en équilibre été	12:55 13 heures
12:00 Les 12 coups de midi !	13:45 Consomag
12:55 L'affiche du jour	13:50 Castle
13:00 Le 13h	16:50 Parents mode d'emploi
13:30 Petits plats en équilibre été	16:55 Chéri(e), c'est moi le Chef !
13:40 Météo	18:40 N'oubliez pas les paroles !
15:40 Les yeux de l'amitié	20:00 20 heures
18:15 Bienvenue à l'hôtel	20:35 Météo
19:20 Demain nous appartient	20:40 Météo des plages
20:00 Le 20h	20:42 Confiance en tête
20:40 Petits plats en équilibre été	20:45 Vu
20:45 Nos chers voisins	20:50 Parents mode d'emploi
21:00 Blindspot	20:55 Boulevard du Palais
21:45 Blindspot	22:35 Boulevard du Palais
00:40 New York, unité spéciale	00:55 Complément d'enquête
01:30 New York, unité spéciale	02:00 Tout compte fait

CANAL+	
08:30 Heidi	08:15 Ludo vacances
10:30 Juillet août	10:50 Cut
12:05 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon	11:45 Consomag
12:45 Météo	11:50 Météo
12:50 Les nouveaux explorateurs	12:00 12/13
13:45 Hors contrôle	14:05 Mick Brisgau
15:20 Warcraft - Le commencement	16:05 Un livre un jour
17:20 Brooklyn Nine-Nine	16:10 Des chiffres et des lettres
18:00 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon	16:50 Harry
18:50 Le Gros journal	17:30 Slam
19:10 Jamel Comedy Club	19:00 19/20
19:50 L'été papillon	19:30 Journal national
20:35 Plateau sport	20:00 Tout le sport
20:45 Ligue des champions : Ajax Amsterdam/Nice	20:15 Confiance en tête
22:40 L'émission d'Antoine	20:25 Plus belle la vie
23:15 El marginal	20:54 La grande soirée des Chorégies d'Orange
00:30 Twin Peaks - The Return	00:10 Grand Soir/3
02:25 West Coast	00:40 Météo régionale
	00:45 Drôle d'endroit pour une rencontre

M6	
06:00 M6 Music	09:30 Capitalisme
07:20 90210 Beverly Hills, nouvelle génération	11:20 La vie sur le récif
09:00 M6 boutique	12:05 La valse des continents
10:00 Desperate Housewives	12:50 Arte journal
12:40 Météo	13:35 Deux femmes amoureuses
12:45 Le 12.45	15:05 Les superpouvoirs des animaux
13:25 Météo	16:30 Invitation au voyage
13:30 Scènes de ménages	17:05 Xenius
14:40 Les photos du déshonneur	17:30 Enquête d'ailleurs
16:20 Une boutique dans mon salon	18:05 La côte est des Etats-Unis
17:30 Les reines du shopping	19:00 L'Australie sauvage
18:40 Chasseurs d'appart'	19:45 Arte journal
19:45 Le 19.45	20:05 28 minutes
20:10 Météo	20:50 La minute vieille
20:25 En famille	20:55 Mon fils
21:00 Zone interdite	22:30 Félix et Meira
00:20 Hawaii 5-0	02:10 Toxique ! Que faire des déchets ultimes ?
02:05 Météo	03:05 La tendresse
02:10 M6 Music	



CANAL+ 19h45

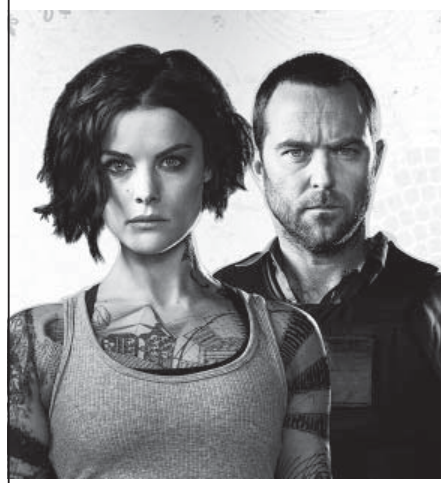
LIGUE DES CHAMPIONS

AJAX AMSTERDAM/NICE



Pour ce match retour, gageons que les Aiglons, emmenés par leur joueur vedette Mario Balotelli, feront tout pour ne pas céder face aux assauts des Néerlandais. Mais la partie s'annonce compliquée pour les hommes de Lucien Favre, qui a de plus vu partir des joueurs importants dans son dispositif (Ricardo Pereira, Paul Baysse, Younès Belhanda...). Difficile en l'état de dire si l'OGC Nice parviendra à passer ce cap pour pouvoir jouer dans la cour des «grands»

TF1 20h00



BLINDSPOT

Saison 2 - Episode 7
Entre les murs
Série - Policier Année : 2016
Avec : Jaimie Alexander, Sullivan Stapleton, Rob Brown, Audrey Esparza, Ashley Johnson, Ukweli Roach...
Résumé : Rich Dotcom pirate les réseaux du FBI et menace d'effacer toute la mémoire des serveurs si Weller ne donne pas l'ordre de bombarder un lieu précis. L'équipe localise très vite l'informaticien et découvre que ce piratage n'était qu'un prétexte pour se faire arrêter délibérément par le FBI. En effet, Rich dit être poursuivi par un dangereux assassin et se sent plus en sécurité avec eux. Il sait que l'assassin en question, le redoutable Akkadien, viendra au FBI pour le tuer, mais il espère que le FBI l'en empêchera...

M6 19h55



BOULEVARD DU PALAIS

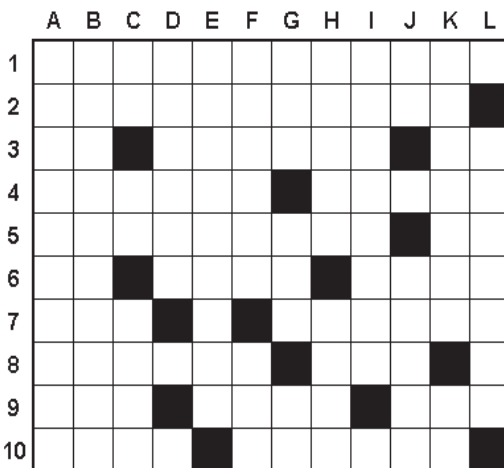
Saison 17 Episode 1
Plein emploi pour la mort
Série - Policier Année : 2016 - Avec : Anne Richard, Jean-François Balmer, Olivier Saladin, Philippe Ambrosini, Cassandre Vitu de Kerroul, Anne Crescent...
Résumé: Dans une agence de placement affiliée à Pôle Emploi, un conseiller de clientèle est retrouvé sauvagement assassiné. Il était responsable de plus de cent dossiers, derrière lesquels Rovère et Nadia Lintz vont découvrir autant de destins brisés. Malmenées, fragilisées par la perte de leur emploi et le naufrage de tout ce qui faisait leur vie, les personnes dont s'occupait Jérôme Essartier étaient au bord du gouffre...

22 | Sortie de secours

MOTS FLÈCHES

Casse-pieds	↓	Pas encore mûr	↓	Instrument à cordes	↓	Appel	↓	Finale
Pour faire du jus		Barbantes		Défaut		Relatif à l'été		
→		↓		↓		↓		↓
Céréale	→							
Demeurant								
→							Fortiches	
Note	→		Pour désigner	→				↓
Défraîchi			Employée de La Poste					
→			↓		Grande corbeille	→		
Couler en petit filet	Relatif au dos	→			Déshydraté			
→	Vieil indien							Comme du pain de la veille
→	↓							↓
Epreuve	→				Porcin	Possessif	→	
Au bas de la porte d'entrée						Oui occitant		
→					↓	↓		
					Négation		Ancien bouclier	
Bêtise	Projections de cinéma	→			↓		↓	
→	Sans effets							
→	↓					Adverbe de lieu	→	
Erodée	→				Moyen de transport collectif	→		

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

1 - Etat de fleuve 2 - Enoncerais successivement 3 - Numéral - Oseille - Habitudes 4 - Indication de rythme libre - Valeur nulle 5 - Saillies du corps - Exclamation 6 - Note - Jupette - Partie d'oeuvre 7 - Volaille à engraisser - Petit poisson 8 - Bottes de céréales - Se rendra 9 - Sans variation - Bruits - Largeurs 10 - Sculpteur français - Ecorces légères

VERTICALEMENT

A - Spécialiste médical B - Invalidaient C - En considérant - Symbole chimique - Un des lacs D - Effet E - Bousiers F - Intérieur des terres bretonnes - Pays G - Fils arabe - Bigarra - Négation H - Principe odorant - Sable mouvant I - Commune du Morbihan J - Deux pour les romains - Forme de ballon K - Vague séismique - Préposition L - Anciennes unités de force

SOLUTIONS

MOTS FLÈCHES

S	R	M	T				
B	T	S	E	A	U	T	E
R	E	C	U	L	A	N	T
P	E	L	U	R	E	T	E
C	H	E	S	E	T	T	E
S	E	C	O	Y	E	N	
E	C	L	I	P	S	E	
C	A	R	R	E	L	E	L
F	U	S	E	S	S		
P	E	S	E	S	O	I	
T	L	L	A	C	E	S	
B	A	I	L	C	R	U	E
T	R	E	M	I	T	E	R

GRILLE GÉANTE

A	N	G	L	O	N	R	M	A	N	D	E	S
C	A	I	M	A	N	S	N	O	I	R	S	E
F	O	R	M	E	D	A	G	R	E	E	E	M
P	R	E	N	E	R	G	I	E	E	M	U	M
P	R	I	N	T	A	N	I	E	R	E	O	B
C	T	A	L	E	N	T	S	O	N	L	E	
P	I	P	E	R	E	T	I	R	E	Z	E	N
A	L	I	A	S	B	E	N	I	S	I	O	I
A	L	E	N	P	A	R	I	S	I	O	I	
U	S	E	R	A	I	N	C	E	N	D	I	A
C	R	A	N	C	E	R	N	E	R	A	S	P
O	N	D	E	A	I	R	L	A	S	P	O	T
F	E	L	A	F	E	E	N	E	R	V	A	L
A	L	E	S	T	R	A	D	E	S	I	S	A

MOTS CROISE

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
1	M	A	N	D	A	R	I	N	E	S
2	A	C	I	E	R	B	A	T	I	
3	J	O	L	I	M	E	N	T	L	
4	O	N	F	E	U	A	L	E		
5	R	I	C	I	N	E	L	A	N	
6	A	T	H	E	I	S	M	E	C	
7	T	H	A	R	E	T	E	D	E	
8	I	S	B	A	A	T	R	E		
9	O	O	I	N	S	E	M	U		
10	N	A	T	T	E	E	S	I	S	

HOROSCOPE

BELIER

Les présomptions peuvent être vexantes. Et quoique momentanément, un manque de tact pourrait vous suivre longtemps. Vous ne devriez donc pas supposer que certaines personnes adhèrent à certaines opinions et encore moins leur apposer des étiquettes. Vous sauvez les pots cassés en formulant vos idées sous forme de questions. La Lune est encore une partie de la journée... en Bélier!

TAUREAU

Cette fin décembre peut vous demander d'agir avec davantage de retenue et de maîtrise de soi. Vous pourriez avoir à résister à une tentation, soit pour demeurer fidèle à une résolution, soit pour satisfaire une exigence imposée par autrui. Votre bonne volonté peut toutefois venir à bout de tout - ou presque - et c'est en l'écouter que vous éprouverez le maximum de satisfaction.

GÉMEAUX

Tandis que le Soleil se trouve encore en Sagittaire, face à votre Signe, les occasions de concrétiser vos souhaits devraient abonder. Un concours de circonstance pourrait vous donner la chance d'approfondir votre connaissance d'une personne qui vous intrigue. Ceci dit, il n'y a pas meilleur moyen de vous rapprocher de quelqu'un qu'en offrant de lui rendre service.

CANCER

Le duo que Mercure forme avec Pluton dans votre Signe opposé pourrait coïncider avec un changement de cap. Les communications avec l'étranger peuvent jouer un rôle important. On pourrait également vous confier la tâche de transmettre un message ou de divulguer de l'information à grande échelle. En rajouter ne serait toutefois pas une bonne idée...

LION

Un élément peut tomber en place de lui-même, sans votre intervention. En effet, vu que la Lune parcourt encore le Bélier, les autres pourraient faire des choix qui vous conviennent sans que vous n'ayez à influencer leurs décisions. Pourquoi ne pas profiter du temps des fêtes pour vous permettre une petite fantaisie qui vous trotte dans la tête depuis un certain temps?

VIERGE

L'affaire qui vous perturbe n'est probablement qu'un malentendu attribuable au manque de communication. Étant donné que l'inaction risque de prolonger le malaise inutilement, profitez du passage de votre astre Mercure dans un autre Signe de Terre pour éclaircir la situation. Si l'attente vous semble trop longue, rien ne vous empêche de provoquer une... ouverture.

BALANCE

Qui prend conseil franchit la montagne. Qui n'en prend point fait fausse route même en plaine. Le carré qui s'établit entre Mars en Balance et Mercure en Capricorne peut rendre un commentaire plus difficile à encaisser. Vous devriez néanmoins essayer de l'accepter, sans le considérer comme jugement de valeur, mais comme un simple avis duquel vous pouvez tirer profit.

SCORPION

Les événements qui surviennent ne déterminent pas tant la qualité d'une journée que notre disposition face à ceux-ci. Si vous vous découragez, ce cycle Lunaire en fin Bélier n'aura rien d'agréable. Chassez tout apitoiement et pensez plutôt au potentiel prometteur dont bénéficient les activités que vous planifiez. Vénus est en Scorpion, et c'est un bon dimanche pour aller de l'avant!

SAGITTAIRE

Il vaut mieux ignorer un commentaire désobligeant que de vous engager dans une polémique stérile. Ne gaspillez pas votre temps pour répondre à une personne mesquine, et concentrez-vous plutôt sur les gens qui en valent la peine. Tant que Saturne veille sur votre Signe, une certaine sagesse transformera le centaure au fil du temps, de gré ou de force...

CAPRICORNE

Tandis que Mercure en Capricorne, appuyé par Pluton, intensifie votre sens de la répartition, vos propos seront susceptibles d'en faire réfléchir plusieurs... Si vous ne vous servez pas de votre influence pour faire avancer des gains personnels, l'expression de votre opinion entraînera des conséquences souhaitables pour tous les partis impliqués.

VERSEAU

La Lune encore fin Bélier annonce une effervescence sur le plan de la vie sociale. Vos contacts se multiplieront et certains d'entre eux seront susceptibles de vous offrir quelques opportunités. Une réunion pourrait marquer le commencement d'une union ou d'un partenariat. C'est peut-être le temps de tenter à nouveau votre chance là où vous aviez échoué précédemment.

POISSONS

Les petites attentions que vous portez à l'égard d'autrui leur feront toujours grandement plaisir. Si l'idée vous a traversé la tête, n'hésitez pas à faire une petite surprise à quelqu'un. Ce geste pourrait avoir d'heureuses répercussions sur votre relation et servir à consolider vos liens. Et à l'approche des fêtes, un événement heureux pourrait se produire comme par enchantement.

7 ERREURS





Turquie

Ouverture du plus grand procès de putschistes présumés

Le plus grand procès lié au coup d'Etat manqué du 15 juillet 2016 en Turquie, impliquant près de 500 suspects, s'est ouvert mardi sous haute sécurité près d'Ankara. Ce procès se déroule dans une salle spécialement aménagée dans une prison à la lisière de la capitale turque. Les prévenus sont soupçonnés d'avoir orchestré le coup manqué contre le président Recep Tayyip Erdogan depuis la base aérienne d'Ankara au nord-ouest d'Ankara, présentée comme le centre de commandement des putschistes. L'audience a commencé peu après 10H00 (07H00 GMT), selon une correspondante de l'AFP sur place. Elle se déroule dans la prison de Sincan, où une immense salle pouvant accueillir plus de 1.500 person-



nes a été construite spécialement pour la tenue de procès géants liés au putsch manqué. Quelques dizaines de manifestants, encadrés par un important dispositif de sécurité, se sont rassemblés aux abords du tribunal, certains scandant des slogans appelant à la peine de mort pour les accusés. Lorsque les suspects ont été escortés de la prison vers la salle d'audience, des manifestants les ont conspués et jeté de noeuds coulants et des bouteilles vides en leur direction. Des manifestants ont paradé en portant des uniformes rappelant ceux des détenus de la prison militaire américaine de Guantanamo à Cuba. M. Erdogan s'était dit mi-juillet en faveur d'un uniforme unique "comme à Guantanamo" pour les présumés putschistes jugés, à la suite d'une polémique qui a éclaté après qu'un putschiste présumé s'est présenté à son procès avec un t-shirt portant l'inscription "héros" en anglais.

Venezuela

Deux figures de l'opposition arrêtées

Asurlendemain de l'élection contestée de l'Assemblée constituante, deux chefs de file de l'opposition vénézuélienne, Leopoldo Lopez et Antonio Ledezma, qui se trouvaient en résidence surveillée chez eux, ont été arrêtés, ont rapporté mardi 1er août leurs proches. «Ils viennent d'emmener Leopoldo de chez lui. Nous ne savons pas où il se trouve ni où on l'a emmené», a tweeté l'épouse de M.Lopez, Lilian Tintori. Les enfants de M. Ledezma, Victor et Vanessa, ont également fait savoir que le Sebin, l'agence des services de renseignement, avait emmené leur père. L'épouse de M.Lopez et la fille de M. Ledezma ont déclaré qu'elles tenaient le président Nicolas Maduro pour responsable du sort des deux opposants. Déplorant un «pas dans une mauvaise direction», l'Union européenne a exigé «davantage d'informations des autorités vénézuéliennes» sur la situation des deux hommes, qu'elle n'estime «toujours pas claire». Leopoldo Lopez, assigné à résidence à son domicile depuis sa sortie de prison, le 8 juillet, après trois ans et cinq mois passés derrière les barreaux, et Antonio Ledezma, en résidence surveillée depuis avril 2015, avaient appelé la semaine dernière à ne pas participer au scrutin qui a élu dimanche dernier une Assemblée constituante voulue par le président socialiste Nicolas Maduro. M.Lopez avait été condamné en 2014 à quatorze ans de prison pour son rôle dans une vague de manifestations qui avaient fait 43 morts.

Gouvernement sahraoui:

Le dernier discours du roi du Maroc, "un langage méprisant"



Le Gouvernement sahraoui a affirmé que le souverain marocain, le roi Mohamed VI a adopté dans son dernier discours "un langage méprisant" concernant la cause du Sahara occidental, soulignant que son allocution était "une preuve de la fuite en avant" face aux exigences de la légalité internationale et les résolutions de l'ONU. "Les propos du roi du Maroc dénotent une fuite en avant face aux exigences de la légalité internationale et aux résolutions de l'ONU et un atterroissement explicite quant à l'application de la dernière décision du Conseil de sécurité onusien pour entamer dans l'immédiat les pourparlers directs avec le Front Polisario", a indiqué l'Agence de presse sahraoui (SPS) citant un communiqué du ministère sahraoui de l'Information rendu public dimanche. "Nul ne peut nier cette réalité quant à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc depuis le 31 octobre 1975", précise le communiqué du ministère. "Le caractère

militaro-policiers répressif de l'occupant marocain est une preuve notamment dans l'embargo imposé sur les terres de la République sahraoui, la répression de toutes les manifestations sahraouis pacifiques se poursuivant ainsi que le renvoi systématique des observateurs internationaux et la prolifération intensifiée des forces marocaines, militaires et civiles, armée, policiers et forces assistées, outre les peines iniques contre les détenus du groupe Gdeim Izik", ajoute le communiqué. Le gouvernement de la République sahraoui et le Front Polisario réitérent leur condamnation

de cette "position dangereuse" qui "ne sert pas l'orientation du Secrétaire général de l'ONU tendant à créer une nouvelle dynamique pour le règlement du conflit", appelant dans le même contexte l'ONU à assumer son entière responsabilité et reprendre immédiatement ses efforts pour mettre fin au statut quo et à la politique marocaine de déstabilisation. Le gouvernement sahraoui a demandé l'application urgente du plan de règlement ONU-OUA de 1991 à même de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Sahara occidental

L'ASVDH dénonce les tentatives marocaines de criminaliser tout acte militant sahraoui

L'Association sahraoui des victimes des violations graves des droits de l'Homme commises par l'Etat marocain (ASVDH) a condamné, dans son rapport préliminaire sur le procès des détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, "les tentatives marocaines de criminaliser tout acte militant sahraoui en faveur des droits élémentaires du peuple sahraoui, notamment le droit à l'autodétermination. L'association sahraoui qui a rendu compte dans son rapport, repris lundi par l'Agence de presse sahraoui (SPS), de toutes les étapes du procès des détenus du groupe de Gdeim Izik a indiqué que de nombreuses irrégularités avaient émaillé le procès, faisant état de la partialité de la cour et de son incapacité à assurer aux détenus un procès équitable. Dans son rapport, l'association a fait part de sa "profonde inquiétude" quant à la tournure des événements, soulignant qu'"aucune condition d'un procès équitable

n'avait été réunie et les peines prononcées étaient les mêmes que celles du tribunal militaire, ce qui montre que le but du nouveau procès n'était pas de faire appliquer la loi mais de confirmer le verdict militaire par une cour civile". Pour l'association, les peines sont "politiques par excellence". L'association a, par ailleurs, exhorté les instances onusiennes compétentes, les parlements continentaux et régionaux, les Etats et les organisations de la société civile, notamment de défense des droits de l'Homme, à suivre ce dossier et à faire pression sur le Maroc pour assurer à ces détenus un procès équitable en accord avec les chartes et traités internationaux. En raison de leur participation au camp de Gdeim Izik (démantelé avec violence par les forces d'occupation marocaines le 8 février 2010), 24 militants sahraouis ont été condamnés par un tribunal militaire le 17 février 2013 à de lourdes peines de prison.